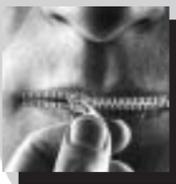


Quand la DATAR se penche sur
l'avenir du plateau



Maladie de Lyme,
les tiques attaquent



La démocratie locale,
c'est pas de la tarte

S N D I

ILS
PÉTAINISENT
NOTRE
SOCIÉTÉ !

*une prime de 10 € par étranger dénoncé !
15 € pour un Rom, 20 € pour un sans-papier !
25 € pour un front de gauche et 100 € pour un anar !*

DEMANDEZ "LES VOISINS VIGILANTS" !



“Poussez pas dans les orties !”

Le portrait de Julia et Jacquelin dans notre dernier numéro a suscité la réaction méfiante d'un de nos lecteurs, qui appelle à moins de naïveté dans le traitement des portraits que nous publions.

L'angélisme des portraits de Julia et Jacquelin dans le dernier numéro d'IPNS m'a quelque peu interpellé. Je ne remets pas en cause la grandeur d'âme et la bonne foi du prêtre bouddhiste Jacquelin Guiteau, enseignant et élève de l'*Union Theological Seminary* de New-York, et de la naturopathe Julia Graves, mais je demeure gêné par cet interventionisme humanitaire où l'on trouve le meilleur et le pire, sans qu'il soit toujours possible de distinguer... Après le tremblement de terre bien des mouvements ont accouru en Haïti pour tirer des bénéfices moins honorables de leurs actions, actions dénoncées maintes fois dans la presse (affluence de “missionnaires” de la pitié de toutes obédiences : scientologie, Eglise du Rocher, Jéhovah, Crisis Response International, Ecoles évangéliques et autres...).

En fouillant un peu sur le net, je n'ai pas été déçu du voyage ! J'ai ainsi découvert que ce couple aux sourires radieux organise régulièrement des stages dont les contenus m'ont un peu surpris : “Soul Retrieval avec des essences de fleurs : Le Guide de l'Âme” avec Julia Graves... “Herbal medicine and Nature Wisdom, endocrine, lyme and Cancer with Julia... Retreat in Rural France” et autres stages à 1500€ la semaine...

Nous sommes, de mon point de vue, en plein délire ésotérique ! Je ne suis pas contre la naturopathie, ni l'homéopathie, médecines douces que j'utilise aussi, mais, franchement, utiliser ces techniques “douces” aux effets dits miraculeux (guérir le cancer et autres cas graves) à des fins commerciales, est, à mes yeux, scandaleux.

Encore une fois, je ne mets pas en doute la bonne foi de ce couple, mais j'attire l'attention à ne pas prendre pour argent comptant tout ce qu'il peut dire... Sachons garder les yeux ouverts !

André Nys

AU PROCHAIN PRINTEMPS

UN FILM DE LUC LECLERC DU SABLON



Au prochain printemps

C'est le titre d'un film de Luc Leclerc du sablon tourné dans différents coins de France, dont en partie sur le plateau. Pendant la campagne présidentielle de 2007, le réalisateur qui avait tourné dans les années 1980 un court-métrage sur Millevaches intitulé : “Les enfants de Millevaches” a baladé sa caméra au ras des territoires et des habitants pour dénicher une parole qui ne soit pas celle des candidats et des estrades électorales. Le film sort en salle le 28 mars, pendant une nouvelle campagne. L'écho entre la période du tournage et celle de la diffusion devrait donner à ce film une résonance particulière : “Du monde comme il va, de la chance qu'on a, de l'ENA, des Weston aux

pieds, de Maupassant, de la vierge Marie mère du Che, des ronds-points, de la conscience des gens, de 1917, de l'énergie pour les chinois, des mauvais délinquants et des bons footballeurs, de ceux qui parlent d'amour, des passages piétons, des passages à niveau, de l'abolition du salariat et du patronat, du roman national, du socialisme, de la liberté, des pauvres et de la bourgeoisie, des routes départementales, de Martin Luther King, d'un nouveau rêve français... 36 semaines dans la vie d'un pays qui va se choisir, pour cinq ans, un président nouveau. Quelle était la question au juste ? Inventaire avant élection.”

En savoir plus : www.auprochainprintemps.com

L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !

Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse mail suivante : contact@journal-ipns.org

IPNS

Trimestriel édité par l'association IPNS.

Clin d'oeil à “l'imprimé par nos soins” que connaissent les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lulek
23340 Faux la Montagne

Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady

Imprimerie : Rivet Presse Edition
Imprimerie labellisée Imprim'vert.

Commission paritaire : 1012 G 81797 - ISSN : 1635-0278
site : <http://journal-ipns.org>



IPNS - Je m'abonne !

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 12 € , de soutien 15 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 24 € , de soutien 30 € ou +

BON à retourner à : IPNS - 23340 - FAUX LA MONTAGNE

Démoniaque démocratie : La démocratie locale c'est pas de la tarte !

Parler politique est-ce toujours parler démocratie ? Bien sûr que non et le dossier de notre dernier numéro sur la politique limousine vue de Limoges, le montrait assez bien. Quelques-uns de nos lecteurs ont trouvé notre ton pas assez policé et nos affirmations un peu péremptives, regrettant même que les élus incriminés n'aient pas pu s'exprimer... C'est vrai qu'à la langue de bois que nous aurions alors cueillie, nous avons préféré décrypter un fonctionnement que personne au demeurant n'a contredit. Les échos que nous avons reçus abondent au contraire dans notre sens : "On sait bien que ça fonctionne comme ça !" nous a-t-on dit, y compris de la part de personnes à même de juger les fonctionnements internes de certaines assemblées de la région. Mais pour nous, c'est toujours mieux en le disant !

Nous proposons dans ce numéro de poursuivre la réflexion sur cette question, à partir de l'entretien que nous a accordé Maryse Dupont, maire de Rempnat en Haute-Vienne, et du témoignage de Julien Dupoux, un étudiant en géographie qui commence un travail sur la question du "pouvoir de la population" sur le plateau.



Maryse Dupont, maire de Rempnat : "La critique ne se conçoit pas autour de la table, mais seulement dans les couloirs"

Maryse Dupont, votre commune appartient à la communauté de communes des Portes de Vassivière qui rassemble les 12 communes du canton d'Eymoutiers. Le mois dernier, vous avez adressé une lettre ouverte à tous vos collègues maires pour dénoncer un fonctionnement que vous jugez non démocratique. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous en êtes arrivée là ?

Mon expérience, en tant que maire, et donc représentante de ma commune dans la communauté des Portes de Vassivière, s'est déroulée selon différentes étapes.

Au tout début, je tiens à dire que je m'y suis engagée avec motivation et respect pour mes collègues élus, avec curiosité aussi et sans a priori. Si quelques réticences avaient légitimement été exprimées par certaines communes, pour ma part, je tenais à me faire ma propre opinion, et je voulais croire à la bonne volonté des élus en faveur du territoire dans sa globalité. Je comptais bien aussi conserver mon esprit critique et ma liberté de parole, quitte à ce qu'ils passent pour de la naïveté.

Au bout de quelques mois, j'avais déjà quelques interrogations par rapport au fonctionnement et à l'attitude quelque peu arrogante de certains élus, principalement d'Eymoutiers, et détenteurs des pouvoirs exécutifs. Dans cette ambiance peu propice à la convivialité, bien que l'esprit de solidarité soit prôné avec emphase par les mêmes élus, les rivalités entre communes, au lieu de s'atténuer ne faisaient que s'amplifier.

Après environ une année d'observation, j'ai commencé à intervenir et à poser quelques questions sur le manque de concertation et de débat avant les prises de décision, le manque de

partage dans le travail (sous-entendu : la concentration des pouvoirs aux mains d'une oligarchie d'élus).

Quelle conception d'une communauté de communes avaient donc mes collègues élus ? Pourquoi les sujets de fond n'étaient-ils jamais abordés ? Le plus surprenant, pour moi, a été, à ce moment, de découvrir que je me retrouvais le plus souvent seule à m'exprimer ouvertement. La critique ne se conçoit pas autour de la table, mais dans les couloirs ou dehors. Les réactions sont devenues alors de plus en plus agressives et méprisantes quand il s'est agi d'écouter mes critiques ou de prendre en compte mes demandes.

Pouvez-vous donner quelques exemples concrets de cette situation ?

Par exemple, il y a eu un refus catégorique face à mes demandes d'aide dans le domaine du logement, pour ma commune. La formulation de cette compétence dans les statuts de la

communauté a même été modifiée ensuite, pour éviter que je puisse réitérer ma demande. Le refus m'a été notifié sans aucune étude ni réflexion préalable, seul l'argument que "le rôle de la Communauté n'était pas d'acheter toutes les ruines du territoire" m'a été opposé... alors que ma proposition concernait une maison habitable de suite ! Mes tentatives de plus amples explications n'ont pas retenu l'attention de qui que ce soit.

De manière plus générale, il y a un manque total de transparence dans l'organisation interne : les différentes commissions sont présidées par différents élus, pour la majorité vices présidents, issus de différentes communes, mais dans la réalité tout se passe dans le petit microcosme de la mairie d'Eymoutiers, où l'on peut penser que seuls les délégués issus de cette commune ont toute la latitude pour contrôler les dossiers et recevoir en direct les informations. La confusion entre Communauté et commune d'Eymoutiers est sans cesse entretenue par le simple fait que les locaux des deux collectivités se confondent et sont situés dans le bâtiment de la mairie d'Eymoutiers. Les réunions communautaires ont toutes lieu à cet endroit, dans les différents bureaux de la mairie et salle du conseil municipal. Les arguments essentiels à cet état de faits sont financiers et logistiques.

“ Les valeurs de solidarité, de collégialité et de démocratie, qui sont dans tous les discours, ne sont dans les faits qu'une façade et une mascarade ”

Mais lorsqu'il y a des décisions à prendre n'y a-t-il pas des votes ?

Le domaine particulier des embauches est significatif à cet égard : aucune offre d'emploi à pourvoir dans la communauté n'est diffusée dans les communes et le choix des personnes recrutées est exclusivement fait par le président (maire d'Eymoutiers), avec parfois l'appui d'un des vices présidents, issu de cette même commune. J'ai tenté de demander la création d'une commission de recrutement, demande très mal accueillie, car susceptible de "remettre en cause l'honnêteté du président"... La seule amélioration dans ce domaine a été dernièrement l'embauche du nouveau directeur avec l'avis de plusieurs vices présidents. C'est la première fois en 8 ans !

Un autre exemple : le vote du délégué communautaire (un élu d'Eymoutiers) au comité syndical du Parc naturel régional. Il a voté en faveur du retrait du conseil général de la Haute-Vienne, sans débat préalable en réunion de la communauté de communes, et en contradiction avec les votes respectifs des communes membres ! A mes questions, ce délégué a répondu en prétendant connaître mieux que tous les autres, les enjeux du problème et le PNR en général, et en considérant "qu'il avait agit dans l'intérêt du parc, sans avoir besoin de consulter les représentants des communes" : fin du débat ! Le président approuve, les autres suivent ou se taisent. Du reste le PNR ne figure jamais à l'ordre du jour des réunions. Ce sujet n'est abordé que dans les "questions diverses", si quelqu'un le demande.

Dans le domaine culturel, il y a des épisodes similaires dans le fonctionnement de la commission musique, de laquelle j'ai démissionné l'an dernier toujours pour les mêmes motifs : aucune concertation, rétention d'informations, etc... Je m'occupais depuis plus de dix ans de l'école de musique, devenue communautaire en 2009.

Cette situation vous a amené à écrire à tous vos collègues maires...

J'en suis arrivée d'abord, début 2011, à "boycotter" toutes les réunions communautaires pendant cinq ou six mois, après l'envoi d'un courrier expliquant mes raisons, ceci dans l'indifférence





La lettre ouverte de Maryse Dupont à ces collègues

“Il y a toujours un auditoire pour écouter sagement, donner sans broncher son accord de principe, et surtout, en définitive pour se taire

générale. Si la monopolisation des pouvoirs et toutes ses conséquences représentent un grave dysfonctionnement, le manque de réaction officielle de la part des autres élus est également très inquiétant. Les seules explications apparentes que je trouve face au mutisme et à la passivité affichés de ces élus, seraient trop caricaturales et accablantes ; mais pour certains le carcan politique est une réalité tenace.

Ce triste constat est à l’opposé de ma conception du rôle d’élu au sein d’une communauté de communes. Les valeurs de solidarité, de collégialité et de démocratie, qui sont dans tous les discours, ne sont dans les faits qu’une façade et une mascarade. La vision du territoire dans son ensemble est inexistante. Son caractère rural avec ses particularités et notamment son appartenance en partie au plateau de Millevaches, sont déniés.

Mon intention n’est pas de tout juger, ni de dire que j’ai raison sur tout. Mais l’isolement dans lequel on me cantonne aujourd’hui a toutes les apparences d’une stratégie destinée à ne pas répondre aux questions qui dérangent... Ce sont toutes ces constatations, que je trouve insupportables et catastrophiques pour l’avenir de notre territoire rural, et qui s’apparentent si étroitement aux méthodes du conseil général de la Haute-Vienne, qui m’ont poussée en janvier dernier, à écrire une lettre ouverte aux élus (voir ci-contre).

Comment les autres maires ont-ils réagi à ce courrier ?

Je n’ai reçu, à ce jour, aucune réponse d’aucune sorte, si ce n’est par compte rendu de réunion interposé. C’est en effet la méthode utilisée par le président de la communauté de communes, qui n’a jamais répondu à aucun de mes courriers, mais qui se sert des comptes rendus de réunion du bureau communautaire pour s’exprimer, de manière détournée. On peut y lire au sujet de la “Lettre de Maryse Dupont adressée aux conseillers communautaires” que “le Président indique qu’il avait inscrit cette lettre à l’ordre du jour car il voulait proposer une analyse collective de cette lettre, chacun pouvant intervenir à tous moments. Il tient à ne pas cacher son écoeurément face à ce déferlement de fiel, face à une telle acrimonie. Le Président ajoute qu’il pense avoir été conciliant et patient mais que devant ce tissu d’insultes et cette avalanche de leçons données il n’a pas l’intention, pour ce qui le concerne, de continuer à prendre des coups sans rien dire. Mais en l’absence de Maryse Dupont, il ne veut épiloguer pour l’instant et souhaite donc repousser ce débat.” Il me semble que cette “réponse” parle d’elle-même et montre comment sont traités les maires “récalcitrants”.

“Cela fait presque deux ans que j’appelle de mes vœux un véritable changement dans les méthodes de travail et les orientations de notre Communauté de communes. Malgré la déception qui a suivi mes diverses démarches, j’ai continué à participer aux réunions et à me tenir informée des dossiers en cours. Aujourd’hui, je constate encore avec regret, que les évolutions et les améliorations espérées sont insignifiantes et très incertaines, et qu’en règle générale, personne n’est prêt à mettre de côté ses prérogatives pour l’intérêt commun. Dans ce contexte, je viens vous faire part de mes grandes inquiétudes pour l’avenir de notre territoire rural dans sa globalité, qui semble voué à une destruction méthodique face à laquelle “notre” résistance paraît bien timide. Cette frilosité n’est pas la réponse qu’on serait en droit d’attendre de la part d’élus qui prétendent le défendre activement.

Mon propos n’est pas de nier les compétences et le travail de ceux qui s’impliquent dans les réalisations et les projets de la Communauté. Je ne souhaite pas non plus revenir sur les détails des conflits ou désaccords qui ont émaillé notre vie communautaire pendant la période écoulée et qui se sont soldés par une détérioration du climat de confiance entre les communes, sans réelle avancée positive.

C’est une autre vision que je voudrais vous transmettre, ma vision personnelle qui n’engage que moi ; mais que je crois partagée par certains d’entre nous, qui ne trouvent pas la volonté ou la possibilité de l’exprimer. Ainsi, comme j’ai essayé de le dire à maintes reprises, c’est le plus souvent la conception même de la notion de Communauté qui est à l’origine de nos divergences.

Les mêmes difficultés, par manque de concertation et de partage, se renouvellent à chaque occasion. Pourtant, dans nos assemblées, nous continuons à recevoir des leçons en tous genres, et même des leçons de solidarité et d’esprit communautaire de la part de ceux qui pensent sans doute en détenir le monopole, mais qui ne semblent pas pour autant, s’interroger sur leurs propres façons de les appliquer !

Et dans cette situation, pour le moins discutable, il y a toujours un auditoire pour écouter sagement, donner sans broncher son accord de principe, et surtout, en définitive pour se taire. On peut ajouter à ce tableau les vieilles rivalités politiques de bas

étage, auxquelles beaucoup d’entre nous sont complètement étrangers, mais qui constituent toujours l’ultime obstacle à toute possibilité d’entente et de débat, et ce qui est pire, aux actions que quelquefois il ne faudrait pas avoir peur de mener.

Permettez-moi de vous dire que ce n’est pas ainsi que je conçois notre engagement d’élus et à quel point je trouve tout cela affligeant pour la démocratie et inquiétant pour notre territoire. Ce territoire, auquel nous sommes tous très attachés, a évolué malgré de nombreuses entraves : l’exemple de sa population qui s’est renouvelée et diversifiée, et qui en fait une des richesses, est pour moi significatif. En tant qu’élus, je pense que nous ferions une grave erreur de ne pas en tenir compte, et nos modes de fonctionnement ne peuvent rester figés dans la méfiance ou le mépris vis-à-vis de ceux qui auraient sans aucun doute beaucoup de choses à nous apporter.

Malgré les beaux discours que j’ai pu ici ou là entendre, je ne vois pas dans la réalité les actes qui s’y rapportent. A ceux qui les ont prononcés, parfois avec arrogance, je voudrais répondre ceci : alors que vous constatez comme chacun de nous, les graves régressions sociales et les absurdités de l’époque tourmentée que nous traversons, avec, je le répète, la mort programmée de notre ruralité, vous ne pouvez vous contenter de rester tranquillement sur vos positions, dans le confort de vos certitudes. Ce conformisme et cet égocentrisme qui vous poussent à des comportements étriqués et fermés, sont à l’image de notre vieux Limousin qui se meurt à petit feu... alors que des forces vives sont là ! Sont-elles par hasard trop vives pour vous ?

Je vous fais grâce du reste de mes états d’âme qui ne vous ont pas beaucoup dérangés jusqu’à présent, et je préfère conclure en vous laissant réfléchir sur cette phrase qui ne date pas d’hier : “Là où ils ont fait un désert, ils disent qu’ils ont apporté la paix.” (Tacite, Vie d’Agricola)

Je vous souhaite d’avoir encore le temps de méditer.”

Maryse Dupont
Rempnat, le 25 janvier 2012

Soirée débat

Démocratie et pouvoir : l’équilibre est-il possible ?

Enjeux et acteurs au sein des communes et des intercommunalités.

L’association neddoise EDDEN organise cette rencontre à laquelle participeront Gérard Monédiaire, juriste et bon connaisseur de la politique limousine, Maryse Dupont, maire de Rempnat, Alain Carof, Jean-François Pressicaud et Michel Lulek, auteurs du dossier sur la politique en Limousin dans le n°37 d’IPNS, ainsi que toutes les personnes qui se sentent concernées par la question de la démocratie dans nos territoires.

Lundi 2 avril à Nedde, salle des fêtes, à 20h30.

Ce pouvoir que l'on partage

Julien Dupoux se promène actuellement sur le Plateau à la recherche des signes du pouvoir de la population sur son territoire. Quête vaine ? Il nous fait part de quelques-unes de ses réflexions.

Il se pourrait d'abord que le pouvoir soit mental : cette vie que je mène, dans quelle mesure me l'impose-t-on, dans quelle mesure je la choisis ? Est-ce que je vais aller me promener à Peyrelevade parce que mon envie me pousse subitement là-bas ou parce que l'industrie du tourisme y a répertorié un sentier de randonnée dont elle vante les mérites ?

Je ne serais certainement pas capable de répondre complètement à ces questions après mon étude sur le plateau de Millevaches (pour un simple mémoire de géographie bac+5) mais je vais m'employer à parler de ce pouvoir qui peut émaner de la population sur ses lieux quotidiens de vie, son territoire, ou dans un sens plus large, son environnement. Quels sont les leviers de pouvoir de la population ? Et le pouvoir, cette notion qu'on me dit, à raison, déjà vague, qu'on comprend souvent comme la domination hiérarchique, quelles formes prend-il quand c'est la population qui s'en saisit ? C'est certainement la réputation du Plateau qui me fait y venir, ainsi que mes attaches creusoises.

Une définition du pouvoir

Un dictionnaire de géographie¹ nous stipule que "en géographie, le mot pouvoir a longtemps été tenu à l'écart au titre du rejet du politique" et que "les géographes ont eu du mal à penser la notion de pouvoir car ils entretenaient avec les pouvoirs institués une relation de sujétion qui les a conduits, sans parfois qu'ils en aient conscience, à garder le silence". Mais cela ne vaut pas que pour les géographes... On comprend déjà que s'exprimer, ne serait-ce que pour décrire des choses, est une forme de pouvoir, une forme qui déplaira à certains puisque leurs malversations exigent l'omerta.

Venons-en à la première définition du mot selon le même dico : le pouvoir est "la capacité à agir sur une situation de manière à en modifier le contenu ou le devenir." C'est une des définitions qui va m'intéresser car elle va me permettre de parler de ce pouvoir des habitants, ce pouvoir que l'on partage sans l'aval des relations de subordination que l'on se choisirait par les urnes.

On trouve plusieurs bouquins "scientifiques" de géographie, présentant des démarches de démocratie participative et cherchant à évaluer la place des décisions de la population quant à l'aménagement du territoire dans des cadres institutionnels. On a toutefois reconnu que l'on avait négligé l'avis du peuple, l'avis local, celui des habitants. Cependant, on fait à mon goût trop souvent la part belle au consensus entre des intérêts financiers et les intérêts de la population : consensus qui serait la manière de résoudre des

conflits. Quand des élus ou des entreprises ne sont pas capables d'écouter l'avis (pas si idiot, et loin d'être dépourvu de toute science) de la population, c'est certainement qu'ils craignent une moralité du pouvoir qui remettrait en cause leur besoin de domination, de contrôle, d'écrasement, besoin qu'ils ressentent comme vital

pour ne pas dégonfler, ne pas perdre leur train de vie, une identité construite à travers les échelles hiérarchiques. Certaines situations du Plateau (présentées, entre autres, dans ce numéro) peuvent tout à fait s'inscrire dans ces propos.

Le pouvoir de la population sur le Plateau

Sur le Plateau, un premier constat montre un pouvoir de domination sur la population. Cela par l'étouffante présence des résineux, les coupes rases qui vont détériorer l'environnement des habitants, la forte propriété (bâtie et forestière) des non-résidents et par, comme partout, un découpage administratif, une sujétion constitutionnelle et financière à la région, une sujétion économique à



sur la départementale 992, du côté de St Quentin la Chabanne

certaines entreprises (compagnies forestières par exemple). Dans ce contexte, les habitants ne sont néanmoins pas démunis de leviers de pouvoir pour faire valoir leur avis et on dit souvent que le Plateau est un lieu où la population arrive à s'organiser, à s'exprimer. Comment ? D'abord, il y a l'influence. La forte activité culturelle est un moyen de marquer son territoire, d'implanter des lieux culturels (bistrot, fermes, points relais de l'information ...) : l'affichage culturel est très présent, y compris sous forme de graffitis ("plateau insoumis"). On devine qu'ici une autre manière de penser le pouvoir perce : elle dérangera surtout ceux qui sont englués dans

les rapports de soumission.

L'impact physique n'est pas l'apanage de l'extérieur, des paysans s'évertuent à garder des prairies, certains lieux de mémoire sont entretenus (monument de Gentioux, et d'une certaine façon les tourbières, certaines landes). Le dynamisme est plébiscité et de nombreux collectifs et associations sont présents autour du canton de Gentioux : on se regroupe pour avoir

une forme de pouvoir sur son environnement. On s'organisera aussi différemment dans les collectifs, sans besoin d'une hiérarchie verticale pour décider, d'un chef identifié (et qui résumerait l'identité d'un groupe ; est-ce qu'on possède seulement une identité ?) avec la volonté d'éviter le vote systématique pour décider de l'avenir d'un groupe et pour prendre en compte les minorités. Je viens sur le Plateau essayer d'observer comment une population peut s'organiser et agir pour décider de l'avenir de son environnement et de sa qualité de vie.

Julien Dupoux

1- Lévy J. & Lussault M. 2003, *Dictionnaires de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.



PEFC...

Encore un effort messieurs les forestiers !

Les articles que nous avons consacrés dans notre dernier numéro à PEFC et à l'arnaque que représente ce "vrai-faux" label ont suscité de nombreuses réactions. Du côté de PEFC d'abord qui, interrogé par la presse locale se contentait de répondre de manière anecdotique sur la certification du parking du supermarché d'Eymoutiers : "On s'est fait piégé !" ou "Nous sommes encore une jeune structure..." C'était bien évidemment répondre à côté de la plaque. Non, PEFC ne s'est pas fait "piégé", comme l'indique sa présidente dans *La Montagne*, puisque cela faisait plus d'un an que tous les éléments du dossier et de la fausse certification avait été remise entre leurs mains pour qu'ils corrigent le tir, ce que notre article signalait très clairement. La vérité est que PEFC ne veut pas voir les questions posées dans l'article et qui sont autrement plus fondamentales... Dommage : ce n'est pas ce genre de réponses qui permet de penser que PEFC cherchera dans l'avenir à être plus exigeant. De la même manière lorsque Christian Beynel dans sa réponse ci-dessous nous fait dire ce que nous ne voulons pas dire (en gros instituer une surveillance quasi policière de la forêt ! Même si c'est de l'humour.), il esquive la question des rapports entre gestion forestière, objectifs écologiques et production industrielle. Une question de fond, qu'IPNS abordera dans un très prochain dossier.



“PEFC n'est qu'une étape qui va dans la bonne direction“

Votre blague de potache a démontré que PEFC n'est pas une organisation bureaucratique. Nous ne sommes pas encore dans une société contrôlée à 100% digne du meilleur des mondes. Tous les arbres, toutes les parcelles ne sont pas encore repérées par une balise GPS, reliée à un satellite espionnant le moindre individu coupant un arbre dans une zone Natura 2000 pour se faire son bois de chauffage. Voulez-vous une société normalisée, contrôlée, espionnée où le moindre geste sera enregistré dans une base de données centralisée ? Voulez-vous remplir des questionnaires, des formulaires qui s'empilent et qui font perdre à tous du temps précieux et qui dégoûtent les plus courageux ?

PEFC n'est pas parfait, aucune organisation humaine ne l'est, et repose fort heureusement sur la confiance, sur l'adhésion volontaire, sur la responsabilisation et la prise de conscience des enjeux environnementaux de la planète qui dépasse et de loin le plateau de Millevaches qui sera victime du changement climatique qu'il subit plus qu'il ne le crée. Au contraire, notre forêt que vous décriez tant, le combat en fixant, reconnaissez le, des quantités très importantes de CO2 que nous pouvons évaluer à 1 000 000 tonnes par an alors que l'exploitation forestière sur le territoire du PNR ne dégagerait que 10 000 t selon une des dernières études du PNR. PEFC dans sa forme actuelle n'est qu'une étape qui va dans la bonne direction et qui nous oriente vers une gestion plus respectueuse de l'environnement et vers les types de forêt que vous réclamez de vos vœux. Sa deuxième version va plus loin que la première. Ceux qui acceptent son cahier des charges prennent conscience de leur responsabilité ; pas seulement à court terme mais aussi vis-à-vis des générations futures.

Dans vos nombreuses déclarations particulièrement lors de la fête de Peyrelevade vous vous inquiétez avec juste raison du non reboisement de nombreuses coupes. Nous aussi, les causes en sont multiples, nous essayons de combattre cette tendance, mais les signataires de PEFC prennent l'engagement de maintenir l'état boisé et se soumettent volontairement à de nombreux engagements que je vous recommande de lire.

Nous avons installés une forêt après bien

des tâtonnements. En 1920, la société nous demandait de planter des sylvestres pour produire des bois de mine, dans les années 1950, de l'épicéa pour produire du papier. Les bons conseils n'ont pas manqué. Le douglas ne pousse pas au dessus de 700 m ai-je entendu de la part d'un responsable du fonds forestier national sur un ton péremptoire dans les années 1965 alors que j'admirais les douglas de l'amiral Breuil installé à plus de 900 m à la Vergne sur la commune de Pérols-sur-Vézère. J'ai relu Marius Vazeilles : lui était prudent, il parlait d'installer une forêt provisoire, stade nécessaire, permettant d'adapter notre forêt à notre milieu, de bien choisir les essences et les modes de conduite.

Nous sommes entre deux mondes. Nous pouvons conduire nos arbres comme les plantations des Landes et créer une ligniculture à base de douglas ou basculer vers les modèles de l'Est avec une forêt irrégulière, exploitée de manière progressive, arbre par arbre. Il est probable que ces deux techniques voisineront pendant longtemps si le changement climatique ne perturbe pas trop nos efforts et nous donne le temps d'affiner nos connaissances.

Aussi, modestement, avec notre GDF Millevaches aidé par le CRPF, nous cherchons à améliorer l'existant, à vulgariser toutes les techniques, à donner des possibilités de choix aux forestiers y compris celles que vous préconisez mais avec retenue et modestie.

Le danger, à mon sens, le plus grave est l'appropriation d'une grande partie de notre forêt par des intérêts extérieurs à la région conduisant notre forêt à être une simple réserve de matières premières et non un outil de développement pour le Limousin. Une grande partie de notre forêt est une forêt de racines, c'est-à-dire une forêt possédée par les locaux et les originaires de notre région qui ont cru à la forêt comme un moyen de conserver leurs racines rurales ou de les retrouver. Là, à mon sens, est le véritable enjeu.

Christian Beynel

Vice-président du Groupement de développement forestier de Millevaches

“Ne pas attendre de PEFC ce que PEFC n'offre pas“

Ayant déjà participé aux débats sur PEFC, je réagis sur les articles de Marc Lajara. Comme l'encart le dit bien : PEFC est une marque commerciale. Il est bien de se le rappeler pour ne pas attendre de PEFC ce que PEFC n'offre pas. La marque assure au consommateur que le produit frappé du logo est issu d'une production conforme à la législation forestière, sociale et environnementale. Pour l'assurer, elle met en place la traçabilité depuis l'origine forestière en passant par les différentes étapes jusqu'au produit final. Dans cette limite PEFC me semble une bonne initiative, et j'en salue l'existence. PEFC n'a rien à voir avec une sylviculture écologiste, ni avec la futaie irrégulière, ni avec la surface des coupes pour peu qu'elles soient conformes à la législation, soient agréées par un plan simple de gestion, ou par un autre document de gestion. Les règles légales sont déjà une bonne chose, et la menace de perdre son agrément PEFC suite à une coupe non autorisée, une pollution grave de rivière ou un autre délit est une menace lourde pour une entreprise qui souhaite avoir pignon sur rue. L'engagement dans une gestion plus écologiste que celle préconisée par certains ténors de la filière bois du Limousin ne dépend pas de PEFC. Des modes de gestion Prosylva, "proches de la nature", en futaie irrégulière ou jardinée existent déjà en Limousin et aussi sur le Plateau. Ils ne sont pas contraires aux règles PEFC, et bien des forêts gérées

d'après ces principes sont également certifiées PEFC. Devant certaines futaies d'épicéa mal adaptées aux conditions du Plateau, la proposition d'une gestion en futaie irrégulière n'est pas la bonne. Ni techniquement, ni écologiquement. Leur remplacement pur et simple est certainement nécessaire. Les coupes rases sur le Plateau concernent souvent des futaies d'épicéa bien mal à leur place et peu enclines à se régénérer naturellement. Le douglas peut être une essence particulièrement intéressante à impliquer dans des gestions en futaie irrégulière. Sociale, se régénérant bien naturellement, produisant un bois de grande valeur, capable d'atteindre un âge élevé et peu menacé par des maladies, le douglas peut être mené en futaie mélangée avec d'autres essences, feuillues ou résineuses, ou en futaie irrégulière, en faisant cohabiter plusieurs générations en même temps sur le même terrain. Pour finir, je voudrais rappeler que le nombre d'arbres plantés n'est pas le bon indicateur pour connaître les forêts de demain. Presque toutes les forêts feuillues et les futaies irrégulières en général, ne se régénèrent pas en pépinière, mais par semis spontané depuis les arbres parents sur place : c'est ce que nous appelons la "régénération naturelle".

Hans Kreuzler, technicien forestier



La grogne monte dans les écoles creusoises

Ce 24 février, la carte scolaire est entérinée : 33 postes supprimés ! La Creuse est ainsi le département le plus touché de l'académie la plus taxée de France ! La décision est passée en force ce vendredi, jour des vacances scolaires. Pourtant, depuis plusieurs semaines, parents, enseignants et élus se sont mobilisés pour refuser l'inadmissible, sans que rien ne change.

13 classes fermées

13 classes du département vont fermer à la rentrée prochaine. Si la baisse démographique est incontestable, la saignée est toutefois démesurée (1 poste d'enseignant supprimé pour 3 élèves en moins). Le Sud Creuse est particulièrement touché par ces fermetures, les taux d'encadrement ne cessant de s'accroître dépassant parfois 30 élèves par classe. Seuls 2,5 postes sont créés alors que beaucoup d'écoles réclament des ouvertures. Le caractère rural du département n'est pas pris en compte : les mêmes taux d'encadrements sont appliqués ici comme à Paris. La loi sur les "zones montagne" n'est pas appliquée, elle est pourtant censée "permettre à nos territoires d'accéder à des niveaux et conditions de vie comparables à ceux des autres régions et offrir à la société des services de haute qualité..." Or l'administration ne tient pas compte du fait qu'ici les élèves sont accueillis dans des classes multi-niveaux. C'est à l'évidence les conditions d'encadrement et d'apprentissage qui vont se dégrader. Rien de mieux pour voir se désertifier encore plus notre département.

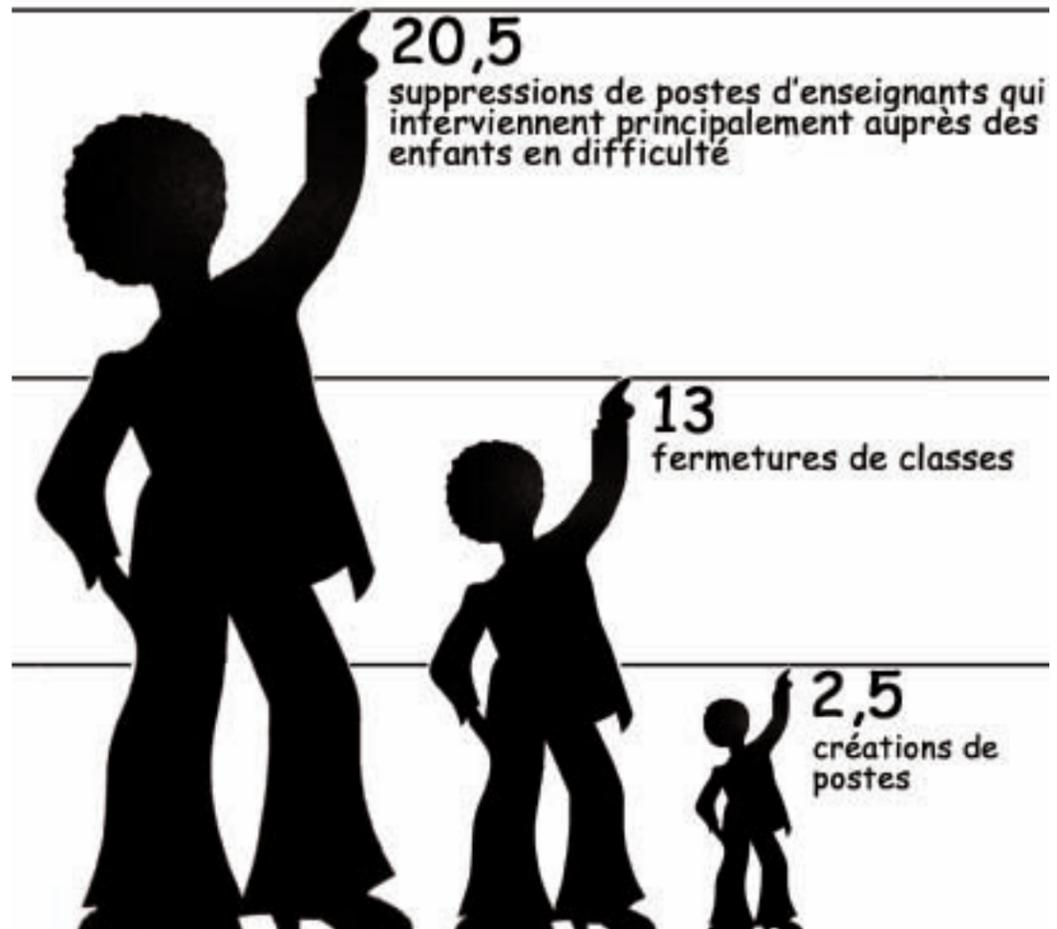
Les "hors la classe" touchés de plein fouet

La Creuse perd aussi 20 postes d'enseignants "hors la classe", ces enseignants spécialisés (maîtres ré-éducateurs et psychologues scolaires) qui interviennent pendant et hors temps scolaire auprès des enfants en difficulté. Certaines zones ne bénéficiaient déjà plus de leurs interventions, ces zones vont continuer de s'étendre jusqu'à voir disparaître la profession. La population n'est pas prête à accepter de voir se profiler une école à deux vitesses, où les élèves en difficulté s'en trouvent abandonnés. Cette carte scolaire continue de remettre en cause l'égalité des chances de nos enfants et la survie du tissu économique et social local.

La mobilisation continue

Le préfet a convoqué ce 24 février un Comité départemental de l'Éducation nationale, auquel il n'a pas assisté ! Face à l'impossibilité des négociations, une cinquantaine de maires et adjoints se sont présentés à la préfecture pour exiger un rendez-vous avec le ministre de l'Éducation Nationale. Ils se sont d'abord vus refuser l'entrée. Ils ont finalement été reçus par le Secrétaire Général (représentant le préfet) qui promet de transmettre leur demande.

Les "nouveautés" de la carte scolaire 2012 en Creuse



Tout au long du mois de février, les parents d'élèves se sont mobilisés : des blocages ont été organisés, comme le blocage de la gare SNCF de La Souterraine ou bien encore celui de la nationale 141 par les parents d'élèves de Mérinchal. Les écoles de La Souterraine, Azéables, Aubusson et La Courtine ont été occupées. Les écoles de Naillat et Chambon ont été bloquées. Des pétitions ont été très largement signées. Des délégations de parents ont demandé à être rencontrées par le directeur académique. Près de 300 manifestants se sont retrouvés le 11 février à Guéret, malgré des températures environnant les - 15°C. Rien de tout cela n'a été suffisant pour ouvrir de réelles négociations. Parents, enseignants et élus ont décidé de poursuivre leurs mobilisations tout au long du mois de mars.

Des actions à venir

Le 19 mars, l'intersyndicale (FCPE/SNUIPP/UNSA) lance l'opération "ÉCOLE MORTE" et appelle tous les parents d'élèves de tout le département, de la maternelle au BTS, à ne pas mettre leurs enfants à l'école ce jour-là.

Le 24 mars, une nouvelle manifestation départementale est aussi prévue à Guéret appelant à faire converger les luttes engagées par toutes les écoles.



“L'école publique a, en effet, bien besoin d'être défendue !”

École quand tu nous tiens ! Décidément voici un sujet qui suscite le débat. En réaction au courrier de Michel Lagoeyte (IPNS n°37), nous avons reçu ce courrier d'une lectrice.

On peut lire dans le courrier des lecteurs du dernier IPNS sous le titre "Ecole publique, école de la diversité" : "L'école publique offre encore le brassage social et la diversité qui en font sa richesse", "des élèves d'origines diverses et de tous les milieux sociaux sont ainsi réunis dans l'école publique". Comment peut-on croire à cette vision idyllique de l'école publique ? Y voit-on les jeunes des banlieues côtoyer les jeunes des "centres-villes" ? Pour avoir enseigné dans des écoles de ZEP depuis la création de ces zones, dans trois régions différentes (dont le 93), je peux affirmer (et qui en sera étonné ?) que le brassage social dans l'école publique n'est qu'un leurre. Nous n'avons cessé au contraire de nous battre contre la ghettoïsation de ces écoles.

L'école publique a, en effet, bien besoin d'être défendue ! Car elle a à répondre des 38% des garçons et 19% des filles de 15 ans qui disent s'ennuyer à l'école et des 41% d'entre eux et 36% des

filles qui considèrent l'école comme un endroit où ils n'ont pas envie d'aller, des 15 % des élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de base à la fin de la scolarité obligatoire, et des 150 000 jeunes qui sortent de l'école, chaque année, sans la moindre qualification. L'échec scolaire a atteint un niveau apparemment incompressible. Il stagne ou presque, depuis 1994, au niveau de 20 % de chaque classe d'âge.

L'auteur du courrier craint que le collège associatif ne tombe "dans une forme de communautarisme lorsqu'il projette d'associer des parents et leurs propres enfants tout au long de leur scolarité et jusque dans l'organisation de la vie collective du groupe." Mais précisément, une des raisons de la faillite de l'école est qu'elle n'associe pas assez les parents aux apprentissages de leurs enfants. Il est patent, pour qui s'est un peu penché sur la question, que la réussite des enfants est intimement liée à l'investissement des parents dans le projet édu-

catif de leurs enfants. Peut-on parler de communautarisme quand un groupe d'individus se retrouve pour réfléchir et débattre sur l'éducation, sans aucune exclusive : chacun, parent ou non, pouvant venir y apporter son avis et ses propositions d'interventions ?

Peut-on parler de transmission idéologique quand le projet de ce collège est d'apporter aux jeunes "apprentissages de savoirs, de savoir-faire, découvertes, rencontres et activités à l'extérieur, réalisation de projet à seul ou à plusieurs", sauf à prétendre que l'apprentissage par l'expérience et la réflexion constituent une idéologie ? Peut-on parler de formatage des élèves quand il s'agit d'aiguiser leur esprit critique ? En est-on arrivé à considérer l'esprit critique, la réflexion et le débat comme des idéologies ?

Françoise Denevert

Sécurité : tou

En novembre dernier la nouvelle principale du collège de Felletin a présenté à son conseil d'administration ses nouveaux projets pour la rentrée 2012. Parmi ceux-ci, la création dans son établissement d'une classe de 3ème de « défense et de sécurité globales ». Profitant de la proximité du camp militaire de la Courtine elle imaginait "un partenariat pluriannuel avec une unité militaire, mis en place par une convention particulière, comprenant : une correspondance régulière

sous forme électronique, qui se poursuit lorsque l'unité est en opération, une visite annuelle de la classe au sein de l'unité, le témoignage épisodique de personnels de l'unité, invités au sein de la classe, en fonction de leur spécialité et du thème abordé." Et d'ajouter : "Ce partenariat n'est évidemment pas exclusif : il peut aussi s'envisager en même temps avec d'autres forces concourant à la sécurité : pompiers, police, gendarmerie, sécurité civile, douanes..." Devançant les critiques elle précisait : "Il ne

s'agit ni de faire du pré-recrutement pour les armées, ni de "militariser" l'enseignement : ce partenariat a uniquement vocation à constituer un support permettant de donner du sens aux enseignements. En provoquant des émotions, ce partenariat suscite en effet une motivation des élèves qui facilite les apprentissages." Devant les réticences de parents et de professeurs, elle a finalement retiré ce projet qui est tombé aux oubliettes...

Vers la même période, le préfet de la Creuse

Mathieu Rigouste : "Le sécuritaire est un vaste

Y-a-t-il d'autres exemples qui, comme les deux cités ici, illustrent la place grandissante et prégnante de la phobie sécuritaire ?

Sur la phobie sécuritaire, Toulouse, où j'habite, a innové magistralement avec la création de "l'office de la tranquillité" (mis en place par la gauche). C'est un numéro de téléphone, où bossent des intérimaires sur-précarisés qui sous-traitent le travail de la police en sélectionnant les appels selon qu'ils nécessitent d'envoyer une équipe de police municipale, de la police nationale ou juste de remplir les statistiques du "sentiment d'insécurité", lesquelles permettront de motiver de nouveaux investissements politiques et économiques dans la "sécurisation". Avec quelques amis, nous avons tenté l'expérience. Nous avons d'abord appelé pour dénoncer nos voisins bruyants, avec qui nous ne pouvons plus communiquer "parce que ces gens, vous savez, qui font shabbat et khouka... on ne peut pas parler avec eux". Résultat : envoi d'une unité de police municipale à la fausse adresse que nous avions donnée. Le lendemain, on appelle pour dénoncer des "basanés en bleu de travail qui embauchent à 5 heures du matin devant chez nous". Résultat: envoi d'une unité de la Police nationale. On peut donc, grâce à la politique de sécurisation toulousaine, balancer des Juifs et des sans-papiers et être un "bon citoyen" bien impliqué dans ce nouvel impérialisme local nommé "Grand Toulouse" (Ils doivent en avoir des traces puisque les appels et les conversations sont enregistrées).

Mais pour le cas de la classe Défense et sécurité globales de Felletin, il y a, de toute évidence, plutôt qu'une réaction de phobie, une attraction liée à des intérêts précis. Il semble que les perspectives de carrière de Madame la principale motivent fortement cette "innovation citoyenne". Le sécuritaire est une réaction de phobie politique mais aussi d'attraction économique. Il semble bien que toutes les formes de pouvoir s'assoient sur des alliages de peur et de séduction pour fonctionner. Il faut sans doute viser les deux facettes du problème.

Ce ne sont donc pas des initiatives isolées ?

Le sécuritaire est un vaste marché

économique mais aussi politique qui conduit une transformation importante, depuis l'après-1968 et jusqu'à aujourd'hui, du capitalisme et de l'Etat. Il s'agit de créer de nouveaux secteurs de marchandisation du contrôle mais aussi de rentabiliser et de maximiser l'auto-contrôle pour dégager les Etats des coûts de production de la soumission. Diffuser et légitimer la "pensée de défense et de sécurité" vise nécessairement à réduire les coûts de l'encadrement humain en stimulant la "participation" et la collaboration de "la population" à son propre contrôle. Cela circule depuis les instances de commande-

ment et de financement internationales (FMI, G20, Otan...) jusque dans les initiatives locales des petits administrateurs du carnage dont on sait bien, en haut, qu'ils peuvent être très créatifs notamment parce qu'ils connaissent bien "le terrain et les populations à sécuriser". Le pouvoir les séduit par des perspectives de "promotion socio-économique" ou simplement en caressant leurs egos flattés de participer, à leur niveau, à la création d'un nouvel ordre local et mondial.

N'est-il pas étonnant que des initiatives de ce genre se déve-

loppent dans des territoires aussi "préservés" qu'une région rurale comme la nôtre ?

Les États sécuritaires entretiennent des zones d'expérimentation, des laboratoires et des vitrines de l'innovation économique et politique dans le domaine du contrôle : Gaza pour Israël, les stades de foot pour l'Italie, les favellas pour le Brésil, les quartiers populaires pour la France... mais toutes sortes de nouveaux laboratoires peuvent émerger constamment. De toute évidence, pour la création de la "classe de défense et de sécurité globales" il y a un lien avec la présence du camp militaire de la

"VOISINS VIGILANTS":
LE RETOUR DES BONS REFLEXES ?



us collabos ?

avait lancé une opération "Voisins vigilants et attentionnés". Il s'agit d'un dispositif qui, sous prétexte de lutte contre le cambriolage, invite les habitants volontaires dans une commune à surveiller ce qui se passe dans leur quartier et à en tenir informée la gendarmerie. Le "guide des bonnes pratiques" mis à disposition par le préfet explique ainsi : "Cette démarche a pour objet la prévention des cambriolages : outre la signalétique, c'est l'attitude "vigilante et solidaire" des habitants du quartier qui doit s'avérer

préventive. Les résidents adhérant au concept sont invités à noter tous les événements, bruits ou personnes suspectes repérés dans leur quartier, et à prévenir immédiatement leur référent qui assure la liaison avec la gendarmerie. Ils doivent à ce titre être sensibilisés sur l'importance de fournir un renseignement précis (plaque d'immatriculation, type et couleur du véhicule, physionomie...). Le fait de noter ostensiblement une plaque d'immatriculation devant des "rôdeurs" peut par exemple les

dissuader d'opérer dans le quartier sachant qu'ils ont été repérés."

Ces deux faits reflètent malheureusement un certain état du monde qu'il nous semble important d'interroger. Pour cela, nous avons sollicité Mathieu Rigouste, auteur d'enquêtes sur l'ordre sécuritaire (*L'ennemi intérieur*, éditions de la Découverte, 2009, *Les marchands de peur*, éditions Libertalia, 2012).

“marché économique mais aussi politique”

Courtine et les directives nationales pour le recrutement sur les "bassins d'emploi" de la sécurité et de la défense. Mais la stigmatisation du Plateau et du département depuis "l'affaire de Tarnac" n'y est sûrement pas pour rien non plus. Madame la Principale sait que l'ensemble de sa hiérarchie trouvera assez bienvenu d'innover dans ces domaines depuis que le territoire est désigné comme une "zone subversive" par l'État (on en revient à ce niveau au statut historique de "zone résistante" au nazisme français durant la deuxième guerre mondiale).

Pourtant l'initiative de la principale de Felletin vient d'une personne (et non directement d'une directive de son administration).

Je crois qu'on ne peut pas l'analyser seulement comme une initiative individuelle. Cela se joue entre les perspectives de carrière de la dame et des directives administratives qui existent réellement. Le projet parle d'"excellence" (liée à la mise en concurrence des structures "éducatives" par la restructuration néolibérale) et de "plus-value" pour l'établissement. La pensée et les pratiques du néo-management et de la gestion de la société comme entreprise continuent d'avancer, cette fois sur le terrain du "contrôle" et donc de "l'éducation". Rappelons-nous que l'Éducation



nationale a été créée par la IIIe République comme "religion civique" face au risque révolutionnaire, pour empêcher les communistes et les anarchistes de créer des écoles de l'émancipation collective (C'est expliqué ainsi dans les débats au parlement à l'époque).

La Principale a très probablement participé à une de ces "journées d'in-

formation Défense et sécurité" qui incitent les "acteurs de l'Éducation nationale" à développer "l'esprit de défense et de sécurité" dans le cadre des "trinômes académiques", ces protocoles de collaboration entre l'Éducation nationale et l'armée mis en place depuis le début des

années 1980.

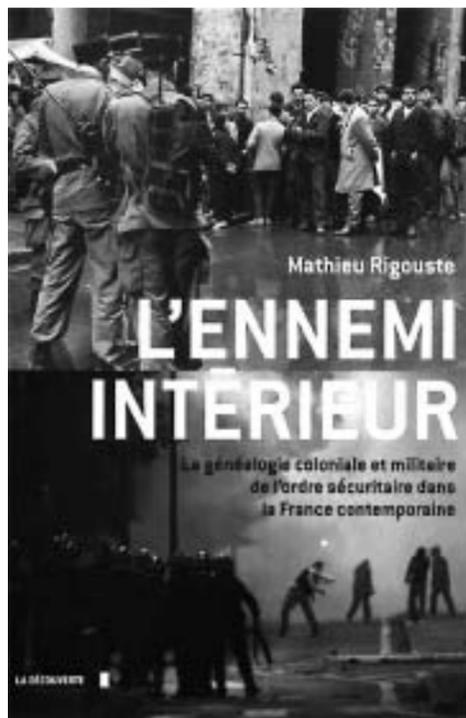
Elle présente son projet comme de la pédagogie Freinet : au travers de la

"rencontre" avec les professionnels de la Défense et de la sécurité il s'agirait de motiver les apprentissages de la lecture et de l'écriture... C'est un joli spécimen de retournement, on récupère les méthodes de "l'éducation nouvelle" (autonomie, pédagogie de projet...) pour asseoir la restructuration sécuritaire. Mais alors que Celestin Freinet (viré de l'Éducation nationale avant d'être enseigné dans les IUFM) visait l'émancipation collective, la sécurité et la Défense servent à contrôler et faire la guerre pour le compte des classes dominantes.

Si la Principale semble se complaire dans un statut de petit rouage, gardons bien à l'esprit que loin des tours d'ivoire, c'est bien localement et dans les petites hiérarchies que se mettent en place au quotidien et concrètement les transformations pratiques de la domination. Et c'est donc bien sur ce terrain-là, celui que nous habitons réellement, qu'il est d'abord possible de saboter les mécanismes de l'oppression. Le petit peuple du plateau qui a fait reculer "l'innovatrice" semble l'avoir bien compris.

Propos recueillis par Michel Lulek

“Le sécuritaire est une réaction de phobie politique mais aussi d'attraction économique”



Voisins vigilants : déjà 30 communes volontaires !

Une trentaine de communes ont ou vont rejoindre le dispositif "Voisins vigilants" en Creuse : St Martial le Mont, Ahun, Vigeville, Cressat, Mazeirat, St Yrieix les Bois, Dontreix, St Julien la Genete, Crocq, Mérinchal, La Villetelle, Dun le Palestel, La Chapelle Baloue, Crozant, Lafat, Maison Feyne, Sagnat, Villard, Viersat, Lussat, Verneiges, St Julien le Chatel, St Priest Palus, Nouhant, Le Moutier d'Ahun, La Celle Dunoise, Chéniers, St Michel de Veisse, Mortroux, St Etienne de Fursac, Chambon sur Voueize, St Chabrais...

Source : Préfecture de la Creuse

Quand la DATAR se penche sur l'avenir du plateau

La DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale¹) se livre actuellement à un vaste exercice de prospective destiné à éclairer les devenirs possibles du territoire français : "Territoires 2040"². Installé au cœur de la "diagonale du vide", IPNS s'est bien sûr senti interpellé. Nous vous proposons donc un bref balayage des scénarii imaginés pour les "espaces de la faible densité" (c'est à dire les territoires dont la densité est inférieure à 30 hab/km²). Et comme l'on dit au cinéma, "toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé ne serait que pure coïncidence" ... !

Renchérissement du coût de l'énergie, forte dépendance à la voiture, concentration des activités et des services dans les pôles urbains, faible niveau d'autonomie des espaces ruraux, concurrences entre territoires ...

Les motifs de nous interroger sur notre capacité à vivre, demain, dans des territoires de faible densité comme le plateau de Millevaches ne manquent pas, et il y a parfois plus de raisons de douter que d'espérer lorsque l'on tente de dessiner les contours de notre avenir.

Etrange paradoxe, au demeurant, que

de s'interroger ainsi alors que l'attractivité de la montagne limousine, ou tout du moins de certaines de ces parties, est avérée tant sur le plan démographique qu'en terme d'émergence de nouvelles activités, de nouveaux modes de travail ou encore de nouvelles formes d'habiter (cf. étude de l'Université de Limoges dont nous nous sommes faits l'écho dans le n° 37 d'IPNS).

Dans l'exercice prospectif auquel elle s'est livrée, la DATAR a d'ailleurs le mérite de ne pas se borner à un seul horizon et de dessiner une mosaïque

d'avenirs possibles en extrapolant des faits ou des tendances déjà à l'œuvre

5 scénarii et une constante, le retrait de l'Etat

Si elles ne se ressemblent pas, et pour certaines postulent des horizons "grinçants", les histoires proposées par la DATAR ont en commun un point de départ : le déclin consacré de l'Etat, entendu comme puissance régulatrice, garante et incarnation du

collectif. Détail ? Peut-être, même si, à raison ou par malice, on peut y voir la manifestation d'un dogme contemporain qui voit dans l'Etat la cause majeure de tous les dysfonctionnements et prône par conséquent son effacement.

Cela dit, admettons ce postulat de départ et l'intéressante question qui en découle : comment penser le devenir des espaces de la faible densité dans un contexte d'appauvrissement des mécanismes de régulation ?

La DATAR y répond par cinq figures.

Le scénario des "plateformes productives"

Dans un contexte de repli de la puissance publique sur les villes et leurs périphéries, les espaces de la faible densité ont été abandonnés à des firmes privées extérieures au territoire, qui les gèrent et les exploitent à des fins de production alimentaire ou énergétique (biomasse, éolien...).

A ces fonctions productives s'ajoutent des fonctions de protection, avec la création de "sanctuaires de nature".

Cela ne vous rappelle rien ? Gestion de la forêt par des donneurs d'ordre extérieurs au plateau, spéculations du schéma régional d'aménagement sur le plateau "espace ressource"... Autant dire qu'à l'aune de ce scénario, le plateau a perdu son statut d'espace de vie.



Le scénario de "la faible densité absorbée"

... ou la disparition du rural comme figure à part entière.

Dans une société totalement urbanisée, la dérégulation poussée à son terme a entraîné la disparition des politiques de développement rural et de maîtrise de l'espace. Garanties par un certain maillage de transports collectifs et le développement de systèmes de transport partagé, les processus d'étalement de l'habitat et des activités

jouent donc à plein, confinant la faible densité à quelques poches résiduelles peu ou prou abandonnées à leur sort. Nul besoin d'être grand clerc pour deviner où se situerait le plateau ...

Le scénario de "l'avant-scène des villes"

Si ce scénario consacre l'existence du rural, c'est pour le cantonner à une fonction utilitaire au profit des espaces urbains. La faible densité est en effet ici une ressource rare à préserver dans une société profondément urbanisée, un "pilier indispensable à son ressourcement alimentaire, physique, symbolique". Production de services environnementaux, productions agricoles labellisées, agritourisme... La

campagne est certes vivante et valorisée dans ce schéma que la DATAR qualifie de co-construit dans la relation ville-campagne... Difficile pourtant de ne pas y voir un lien de subordination, la campagne étant volontairement ou non instrumentalisée par une ville qui en fixe les usages. Comme si la quête même d'une égalité des territoires relevait dorénavant de l'utopie.



Le scénario du "canevas territorial des systèmes entrepreneurs"

Dans ce scénario, le repli de l'Etat s'est accompagné de l'émergence d'élus et d'acteurs locaux volontaristes, porteurs de stratégies de développement axées sur l'accueil d'actifs et de projets, la valorisation des ressources et avantages locaux, l'innovation économique et sociale avec la création de filières locales, "notamment sous la forme de structures coopératives". Fortement intégrés au niveau local, les espaces

de la faible densité qui réussissent sont aussi en situation de concurrence les uns vis-à-vis des autres, au détriment d'une approche collaborative d'ensemble et d'une logique de péréquation.

Un air de "déjà vu" sur la Montagne limousine, non ? Et pourtant, ce n'est pas ce scénario qui vaut au plateau les honneurs de la DATAR mais bien le suivant.

Le scénario des “archipels communautaires”

Libéralisation complète des marchés, affaiblissement des règles de contrôle, principes d'égalité et de cohésion territoriale abandonnés, retrait des politiques publiques locales ont abouti à l'émergence d'espaces délaissés et de phénomènes de décohésion sociale.

Dans ce contexte, des groupes s'isolent dans les espaces de faible densité, volontairement ou non et s'organisent sur un mode communautaire. Les plus riches, pour y créer des formes d'entre-soi sécurisées ; les plus pauvres y subissant des formes de relégation. Certains, enfin, pour y expérimenter des modes de vie alternatifs, à rebours de l'économie de marché.

Dans cette société fragmentée, la production est tournée vers la satisfaction des besoins locaux, cette recherche d'autonomie nécessitant une “assez forte dimension d'innovation sociale et technique” : réorganisation des formes d'habitat (hameaux

et fermes communautaires, habitat nomade et temporaire), création de services (écoles privées, covoiturage, système de distribution de biens...). Si l'exercice qui consiste à identifier des scénarii-type conduit bien entendu à grossir le trait, force est de reconnaître que ce scénario ne laisse pas de marbre quand on connaît les évolutions en cours sur la Montagne limousine. Surtout, il force à passer les choix, les projets (collège associatif, nouvelles utopies communautaires...) au crible de questions certes anciennes, mais toujours d'actualité. Comment, par exemple, articuler une critique radicale de l'Etat et des formes instituées de la gouvernance, sans pour autant verser dans l'entre-soi et le communautarisme ?

Ce n'est peut-être pas un hasard, en tous cas, si la DATAR a choisi la montagne limousine comme cadre à sa fiction illustrant ce scénario

Stéphane Grasser



1- La DATAR est une administration rattachée au Premier Ministre, qui prépare et impulse les politiques d'aménagement

2 - Travail consultable à l'adresse suivante :

<http://ks306802.kimsufi.com/data>

Fiction : “Les archipels communautaires”

Devinez où la DATAR a planté le décor de sa fiction illustrant le scénario “Les archipels communautaires” ? A quelques encablures d'Aubusson, pardi ! Nous ne pouvions passer à côté du plaisir de la reproduire in extenso, histoire de dévoiler votre quotidien dans 30 ans. Pas sûr, cela dit, qu'il faille en rêver...

“Ce matin, Mickey s'est levé tôt. La plupart des résidents ont bloqué leur journée pour reconstruire la toiture du hangar qui abrite les matériels d'horticulture et les stocks de bois pour les chaudières. La réparation de fortune effectuée pendant les coups de vent de l'hiver

dernier ne suffit plus et refaire la couverture s'avère indispensable. Alors vu l'enjeu, tout le monde se mobilise. Mais Mickey ne sera pas de la partie car il a une autre mission: c'est en effet son tour d'aller en ville, c'est-à-dire de se rendre à Aubusson, et de s'acquitter là-bas de quelques commissions pour les uns et les autres, en profitant du trajet pour apporter la commande hebdomadaire de légumes au “château” et remonter de l'essence à “Sans-souci”.

Sans souci, c'est ainsi que les résidents ont rebaptisé ce village où les premières familles se sont installées il y a une vingtaine d'années. À

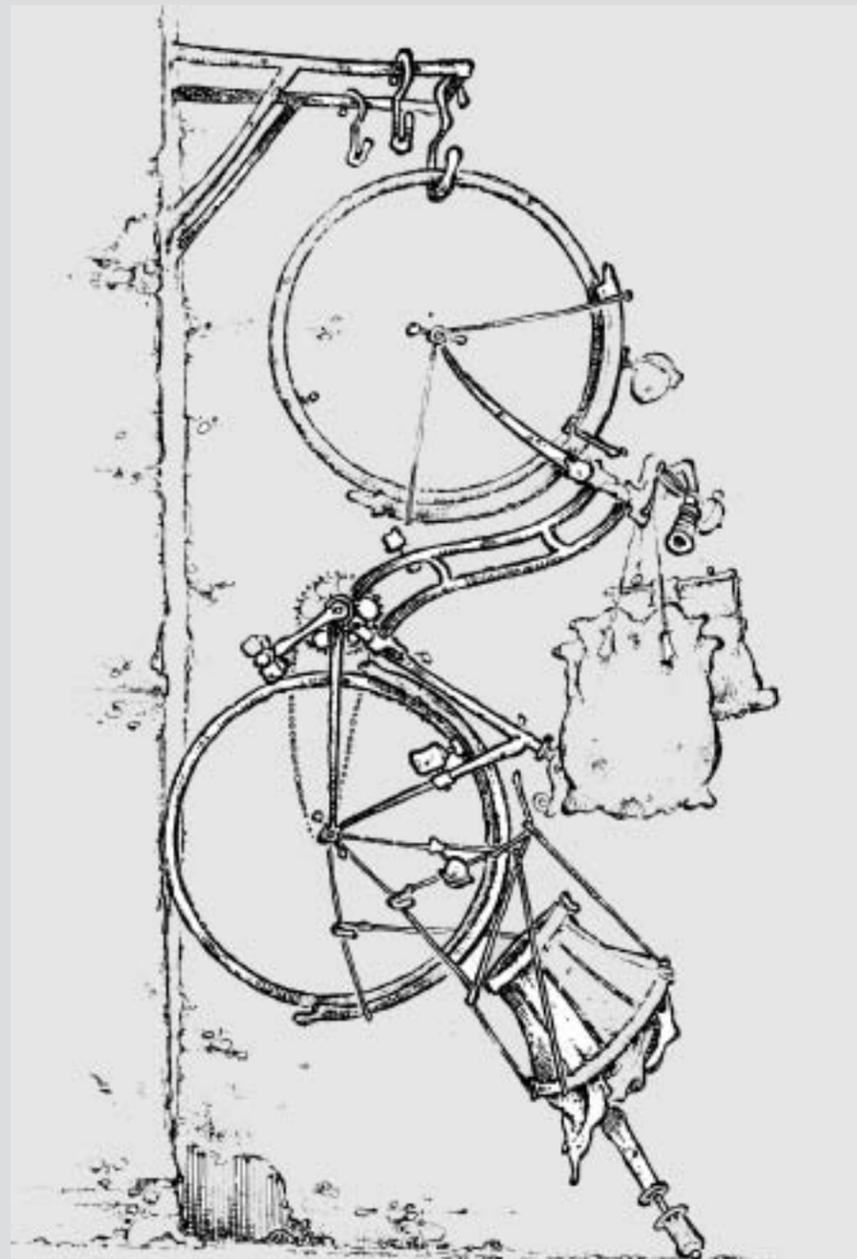
l'époque, il n'y avait quasiment plus aucun habitant dans le secteur mais aujourd'hui, près de cinquante personnes vivent ici, des gens qui comme Mickey ont connu pour la plupart de sérieuses galères avant leur arrivée. Aujourd'hui, mieux vaut avoir de l'argent car si on a des problèmes, c'est vite la spirale descendante. Alors ce nom de “Sans-souci”, cela les aide un peu à exorciser des passés douloureux et à donner la promesse d'une vie meilleure. Mickey lui, faisait partie de la vague de réfugiés arrivés en Europe à la suite du conflit survenu en Asie centrale autour de l'eau et du gaz dans les années 2030. Mickey en fait, c'est un surnom. Après avoir échoué dans les camps humanitaires, puis tenté sa chance à Paris en tirant souvent le diable par la queue, il a été bien content de trouver cette “communauté”. Dans son autre vie, Mickey était électromécanicien. Cette compétence est appréciée ici où on essaie de bricoler en permanence des engins et des machines un peu hors d'usage ! Au moins il se sent utile et reconnu pour ce qu'il est. En échange, c'est la garantie de pouvoir profiter de l'aide de tout le groupe et des ressources collectives : les potagers et la ferme, le réseau de chaudières à bois, le parc éolien... D'ailleurs c'est lui qui s'occupe du réseau de distribution électrique entièrement remonté en local.

Rejoindre la ville, comme souvent, s'avère compliqué. Il n'y a presque plus de carburant pour faire tourner le van et le quad est en réparation. Il faut d'ailleurs que Mickey remonte quelques pièces pour ça et le conseil de la communauté (on ne dit plus conseil municipal ici, même si pour préserver les apparences, il y a un maire) lui a donné l'argent nécessaire. Les transports collectifs ont déserté le secteur depuis longtemps et les taxi-bus privés ne viennent pas jusqu'ici. Dans l'immédiat, Mickey n'a donc d'autre choix que de partir à vélo, malgré la bruine. Pas question de se défilier, il prendrait un blâme et les règles sont draconiennes. Au déplaisir de la pluie s'ajoutent les chaos de la route, les nids de poule étant la règle sur ces routes de campagne où l'enrobé n'est plus entretenu depuis des

lustres. A quelques kilomètres du village, une matte de taillis vient de s'abattre sur la chaussée, emportant une partie du talus avec elle. Cette partie de la forêt, trop loin du village, n'est plus entretenue. Pas le temps de remettre en état, il faudra revenir à plusieurs avec des outils. De toute façon ça ne devrait pas gêner grand monde dans l'immédiat !

Au bout d'une demi-heure, Mickey a rejoint “le château”. Ici la route devient meilleure car les propriétaires du lieu paient son entretien. Le “château”, c'est en fait un hameau cosu autour d'une belle maison de maître du XIXe siècle. Plusieurs gros 4x4 garés devant le parc signalent la présence de clients ; aussi les légumes que Mickey apporte tomberont bien. Il laisse ses deux paniers à l'entrée des dépendances, il ne lui est pas permis d'aller plus loin, et l'un des employés lui signifie qu'il pourra récupérer les jerrycans d'essence au retour. Le temps depuis s'est éclairci et on entend des bourdonnements venant du ciel. Une chasse en ULM est certainement organisée sur les anciens plateaux pastoraux, il faut dire qu'ils ont de la place ! En repartant vers Aubusson, Mickey longe bientôt les clôtures qui entourent “l'Orée des forêts”, un complexe de villégiature où séjournent des retraités venus des villes de la région. Clinique de remise en forme et suivi médical, petits cottages privés, épicerie “à l'ancienne”, salles de loisirs... C'est un joli site pour le troisième âge mais pas pour toutes les bourses ! Deux habitants de Sans-souci travaillent là comme auxiliaires techniques, c'est-à-dire à l'entretien. Cela permet de rapporter quelques sous au budget collectif. Mickey regarde un instant à travers les grilles mais ne s'attarde pas : caméras et gardiens veillent et il ne tient pas à s'attirer d'ennuis. Il repart fringant et, après deux heures, il a enfin parcouru les 20 km qui le séparaient d'Aubusson. Un peu de repos s'impose avant d'entreprendre sa longue liste de commissions et de repartir en sens inverse. En fait la journée ne fait que commencer !”

Source : DATAR
“Territoires 2040” n° 4, fin 2011.



Maladie de Lyme

les tiques attaquent !

Au retour d'une journée en forêt, mauvaise surprise : une tique s'est accrochée. Vous la retirez et deux jours après, voici une grande plaque rouge et une vague grippe hors de saison puisqu'on est en été. Allô docteur : "Que voici un bel érythème migrant ! C'est la maladie de Lyme". Et vous voici parti pour 15 jours, 3 semaines, d'une bonne dose d'antibiotiques. Dans l'immense majorité des cas c'est la fin de l'histoire... Une histoire qui semble de plus en plus fréquente depuis quelques années. Nous avons cherché à en savoir plus sur cette maladie.

La maladie de Lyme est due à des bactéries (les borrelia) qui sont inoculées par la salive des tiques (ixodes), elles mêmes contaminées au cours de leurs repas précédents auprès des petits et grands mammifères de la forêt.

La tique peut infecter l'homme à tous les stades de son développement. Sa piqûre est indolore (sauf allergie). Le risque de transmission est d'autant plus important que la tique reste longtemps en place. Il y a différentes familles de tiques. Chez nous c'est plutôt *Ixodes ricinus*, présente partout sauf en haute montagne et en principe sur le littoral méditerranéen. Les tiques mordent surtout à la fin du printemps et à l'été.

Toutes les tiques cependant ne sont pas contaminées, et le taux de contamination varie fortement (10 à 50 %) selon les pays et les régions. Cela signifie qu'une piqûre de tiques n'est pas systématiquement contaminante.

Une maladie émergente

En France, l'Alsace (données 2011 : plus de 150 nouveaux cas par an pour 100 000 habitants) et à un moindre degré, le Massif central (50 à 100 cas) sont des zones de forte infestation, mais il y a beaucoup de départements non explorés.

En Limousin, entre le 1er avril 2004 et le 31 mars 2006, 217 cas ont été diagnostiqués (tous stades confondus). Les cantons les plus cités étaient ceux d'Eymoutiers, Saint-Vaury, Ajain, Laguette, La Roche-Canillac et Saint Privat.

Les personnes travaillant en forêt et dans les champs sont plus à risque, et pour certaines professions la maladie de Lyme est reconnue maladie professionnelle. Mais tout le monde peut être atteint.

La maladie de Lyme est considérée comme une maladie émergente. À cela plusieurs raisons. Certainement un meilleur diagnostic, car la maladie est mieux connue. Mais les cas semblent augmenter tant chez les humains qu'en ce qui concerne les tiques infectées. Les modifications du biotope jouent certainement un rôle, avec en particulier la disparition des prédateurs des petits mammifères et des prédateurs des tiques (lézards, grenouilles, crapauds et autres salamandres). Les tiques aiment bien les temps chauds et secs ce qui pose la question des modifications climatiques. Enfin les changements de mode de vie (port de vêtements moins couvrants) jouent certainement aussi.

Méchantes Borrelia

Les Borrelia sont un genre de bactéries connu depuis environ 100 ans. Elles sont transmises par les tiques et les poux. Si certaines manifestations sont décrites depuis longtemps, le lien avec les morsures de tiques et l'attribution aux borrelia sont récents.

C'est en 1975 qu'un médecin fait le lien à Lyme (États-unis) entre morsure de tique et une épidémie d'arthrites (inflammation articulaire). Le groupe des *Borrelia burgdorferi sensu lato* (identifié en 1982) comprend lui-même 36 espèces, dont trois seraient responsables de la maladie de Lyme. Les Borrelia de la maladie de Lyme ne sont pas présentes de la même façon dans le monde et ne s'attaquent pas aux mêmes organes. On distingue :

Borrelia garinii : tropisme neurologique, très présent en Europe.

Borrelia burgdorferi stricto sensu : tropisme articulaire, très présent aux États-unis.

Borrelia afzelli : tropisme cutané, absent aux États-unis.

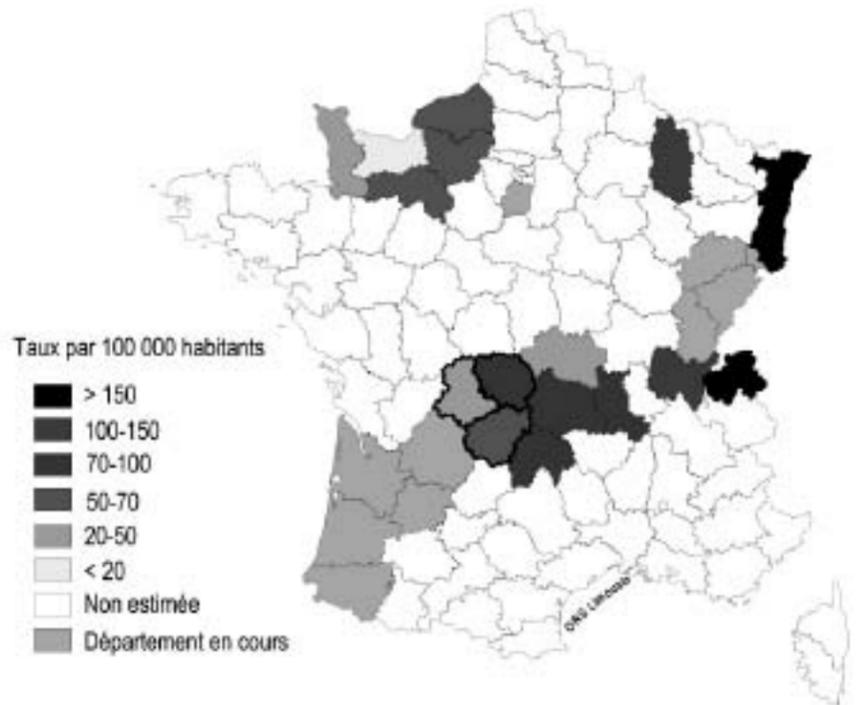
Les Borrelia sembleraient avoir la particularité dans certains cas de se maintenir dans l'organisme sous une forme plus ou moins latente (et de se réveiller éventuellement). L'organisme a, de ce fait, parfois quelques difficultés à se défendre et les antibiotiques nécessitent des doses parfois importantes sur un temps suffisamment long.

Trois stades

La maladie de Lyme évolue théoriquement en trois stades, sur une période plus ou moins longue de quelques mois à quelques années. Mais en fait les stades peuvent se chevaucher et le passage d'un stade à l'autre, même en l'absence de traitement n'est pas automatique.

Elle peut toucher des organes très différents. Et sauf l'érythème initial caractéristique, mais présent dans seulement environ 70 % des cas, les signes sont très divers et peu spécifiques.

Incidence de la borreliose de Lyme en France selon les départements



ques. De plus il est probable que les manifestations observées soient dues autant à des réactions dysimmunitaires (réactions aberrantes de l'organisme) qu'aux bactéries elles mêmes.

1. La phase primaire : érythème (rougeur caractéristique en anneau de taille parfois très importante), avec souvent un petit syndrome grippal, qui a tout de même la particularité de survenir au printemps et en été. Elle peut guérir spontanément en trois à quatre semaines. Un traitement antibiotique oral, donné à cette phase permet la guérison.

2. La phase secondaire : elle peut faire suite à la première phase, en l'absence de traitement. Elle survient entre un et six mois suivant l'infestation.

Les manifestations neurologiques sont les plus fréquentes en France (neuroborreliose plus ou moins précoce) : douleurs résistant aux antalgiques, souvent nocturnes, insensibilités, fourmillement ; méningite à minima avec maux de tête ; paralysies (faciale chez l'enfant).

Les autres manifestations sont plus rares en France (mais non absentes) : manifestations articulaires : arthrites (genou souvent) ; manifestations cutanées : lymphome (tumeur) bénin, atrophies (acrodermatite chronique atrophiante), récurrence d'érythème ; autres manifestations cardiaques (troubles de la conduction), oculaires, fatigue, vertiges, etc.

A cette phase le traitement reste antibiotique, parfois en intraveineuse.

3. La phase tertiaire : aggravation des manifestations précédentes, surtout neurologiques.

Le syndrome "post Lyme" correspond, après une maladie de Lyme correctement soignée, à l'association d'une asthénie (fatigue), d'algies (douleurs) diffuses, et de plaintes cognitives (sensation de trouble de la mémoire). La responsabilité d'une infection active à Borrelia n'est pas démontrée. La reprise d'un traitement antibiotique n'en modifie pas l'évolution.

Diagnostic

Le diagnostic d'une maladie de Lyme est avant tout clinique. À la phase primaire et en présence d'un érythème migrant il n'y a besoin d'aucun autre examen et le traitement est simple et assure la guérison. Par contre il n'y pas d'immunité acquise et on peut être contaminé plusieurs fois.

La phase secondaire ne survient qu'en l'absence de traitement. Le diagnostic repose sur les signes cliniques et la sérologie. Parfois il faut faire une ponction lombaire.

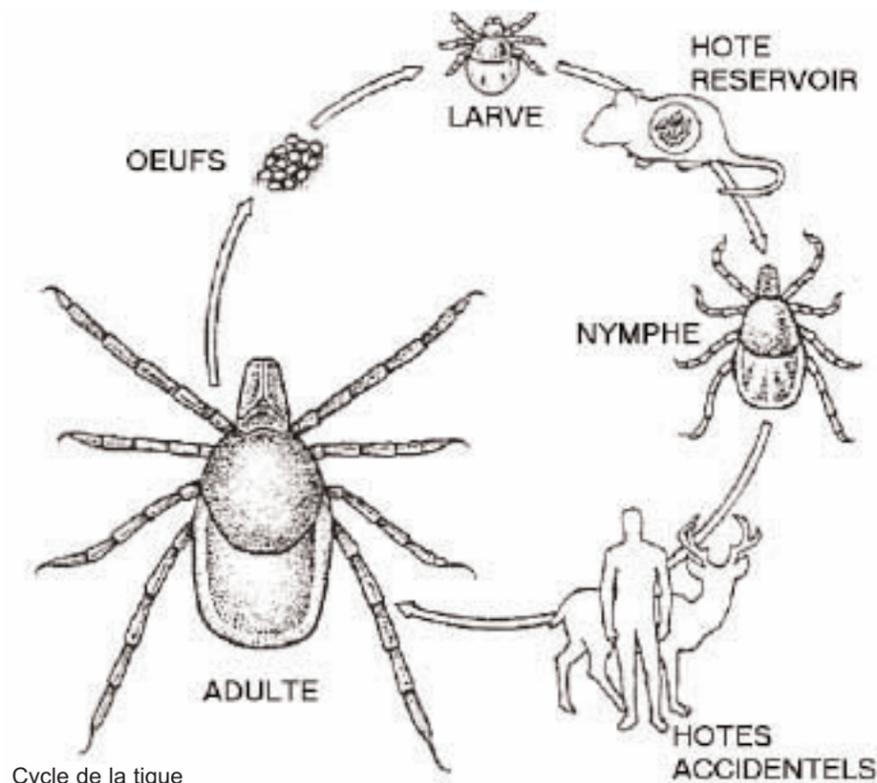
Dans la région, le test Elisa (qui détecte IgG et IgM) est confirmé par



un Western Blott au laboratoire Pasteur de Paris. Une sérologie négative doit être refaite 15 jours après. Concernant les sérologies, il faut comprendre que les anticorps mettent 15 jours à un mois pour être détectés (les IgM sont d'abord secrétées et disparaissent en 6 mois, les IgG sont secrétées ultérieurement et mettent très longtemps à disparaître).

L'inquiétude joue son rôle

Il reste que cette maladie inquiète, par ses modes d'évolution. Passé le stade 1 la symptomatologie est loin d'être spécifique et, à la fréquentation des forums de discussion sur internet, on trouve des symptômes tellement divers et atypiques qu'il est très facile de se trouver malade ! La sérologie elle-même est de peu d'aide. Les anticorps sont secrétés même s'il y a traitement au stade 1. Une sérologie positive signifie seulement qu'on a été contaminé mais pas forcément qu'on est malade. Par ailleurs des études suisses ont retrouvé des personnes séropositives depuis plus de 10 ans sans aucune manifestation clinique. Pour citer un interniste : "On soigne des symptômes, pas des sérologies!" Quand elle est prise au stade 2, il semble exister une incertitude sur la guérison définitive.



Cycle de la tique

Reste le syndrome post Lyme dont il est bien difficile de dire s'il est dû à des phénomènes non détectables dans l'état actuel de la science et où l'inquiétude, l'anxiété, jouent certainement un rôle.

Les informations circulant sur les

nombreux forums peuvent être utiles mais véhiculent aussi des dires plus ou moins fantaisistes et il y a le risque de tomber sur des personnes abusant de l'inquiétude des visiteurs. Il y a, sur certains, un côté "bienvenue au club" qui est un peu gênant... En cas de

doutes, les services d'infectiologie et de médecine interne de Guéret et Limoges peuvent aider au diagnostic et au traitement.

Pour finir quelques rappels de prévention : éviter de batifoler à demi nu dans la nature ! Sinon, s'inspecter partout partout et retirer au plus vite les tiques au tire-tique (pas à l'éther et autre alcool car alors elles régurgitent leur salive et le risque de contamination augmente) puis désinfecter. Enfin, et pour vous remonter le moral, il y a au moins sept maladies transmises par les tiques ! Et chats et chiens peuvent être touchés.

Dominique Alasseur

Bibliographie

16^{ème} Conférence de consensus en thérapeutique anti-infectieuse Institut de veille sanitaire réseau Franche-Comté et réseau Limousin, Observatoire Régional de Santé, site orphanet, et Wikipédia. Remerciements aux Dr Etillé, au Dr Devesa-Mansour (CH Guéret) et au laboratoire Michaud d'Aubusson.

Inquiet Pour Notre Santé Les pesticides au quotidien

Mon chat a des tiques et des puces... "Et alors ? C'est plutôt banal... Mets-lui un anti-puces et n'en fais pas un fromage !" Sauf que... le côté "banal" pose question. Regardons d'un peu plus près...

Plain de bonne volonté, je me rends dans une pharmacie pour trouver un produit qui va bien. Le premier apothicaire me propose une sorte de bombe à laisser diffuser dans la maison : "Efficacité garantie pendant 6 mois ! Mais il faut de préférence ne pas être dans la maison au moment où ça diffuse, et éviter de laisser de la nourriture à l'air libre..." me précise ledit marchand. Plutôt rassurant, non ? Asperger dans mon logement un produit insecticide efficace pendant 6 mois, ça me paraît un peu louche. Bref, assez peu convaincu, je me rends dans une autre boutique, qui me propose deux produits à asperger directement sur la bête (c'est déjà plus localisé) Advocate® (de chez Bayer) et Frontline® (de chez Merial, filiale de Sanofi-Aventis). Bayer et Aventis excellent dans un autre domaine à forte rentabilité : la production de pesticides. Pas très étonnant, puisque pour combattre des insectes, l'usage veut qu'on utilise... des insecticides !

Des insecticides à la maison...

Donc, la matière active d'Advocate® est l'imidaclopride, et celle de Frontline® est le fipronil. Ces noms barbares ne me sont pas inconnus... L'imidaclopride est la matière active du célèbre insecticide Gaucho® (Bayer), et le fipronil, celle des moins célèbres mais non moins dangereux Régent® (BASF) maintenant interdit et Cruiser® (Syngenta) toujours autorisé. Ces produits ont fait parler d'eux, car ils ont été utilisés en traitements de semences notamment sur tournesol et colza, et ont été sérieusement incriminés dans la mortalité des abeilles, dont Einstein a peut-être dit, mais en tous cas avec raison, que notre survie dépendait de la leur... Les usages sur plantes mellifères sont maintenant retirés, mais l'utilisation de ces produits reste autorisée sur maïs, céréales, betteraves... et sur chats. Bref, ce qu'on me propose comme produit pour mettre sur le dos de mon chat, qui aime bien dormir sur mes genoux et se faire caresser la couenne, ce sont des pesticides dont l'usage agricole porte à



polémique. Evidemment, le risque pour les abeilles est faible pour ce type d'usage, celles-ci butinant rarement sur le dos des chats. Mais qu'en est-il pour la santé du chat, et de ceux qui vivent avec ? Ces produits ne sont pas sans risque (infos sur le site officiel agritox.fr). Une dose (nécessairement faible) appliquée sur une semence se retrouve 6 mois plus tard dans le pollen de la plante qui en est émergée, en dose suffisamment élevée pour provoquer une mortalité importante chez les abeilles. Officiellement, l'imidaclopride est classé Xn, c'est-à-dire "Nocif" par ingestion ; le fipronil quant à lui, est classé T, c'est-à-dire "Toxique", par inhalation, contact avec la peau et ingestion...

... à utiliser sans précaution ?

Doit-on rappeler que pour utiliser ce type de produits, les agriculteurs sont censés porter des "équipements de protection individuelle", c'est-à-dire combinaison étanche, masque intégral, bottes et gants ? Et un professionnel de santé me propose d'utiliser ces produits (d'ailleurs posés pêle-mêle parmi les dentifrices, médicaments et couches-culottes) sur le dos de ma bête de compagnie, dans le lieu dans lequel je vis ? Peut-être le marchand veut-il me proposer en même temps une carte de fidélité ! En lisant la

notice, on peut lire un bref et laconique "ne pas toucher votre animal pendant quelques (selon fabricant) heures après le traitement, et se laver les mains après application". Mais combien de personnes lisent la notice ?

"Tout est question de dose" rétorqueront certains. Sauf que... La méthode officielle d'évaluation de la toxicité est remise en cause par un nombre croissant de scientifiques : pour certaines substances, une seule molécule est potentiellement capable de provoquer l'apparition de cancers. Mais ce n'est pas le sujet ici...

Les tiques de mon chat ne sont bien sûr qu'un exemple, j'aurais pu parler également des antimoustiques et autres insecticides d'usage domestique. C'est pour les entreprises "phytopharmaceutiques" (comme on dit officiellement et très pudiquement) un moyen efficace d'élargir leurs marchés, d'améliorer la rentabilité de leur investissement de Recherche et Développement (un-sustainable...), et de recycler des produits dont l'usage agricole est sur la sellette. Mais le fonds de mon propos vise essentiellement à incriminer la banalisation de l'introduction de poisons (c'est la fonction objective des -icides : caedere pour tuer en latin) dans nos milieux de vie (faut-il rappeler qu'il y a

deux générations, on utilisait encore le DDT comme anti-poux sur le crâne des minots ?). Une étude allemande a révélé la présence d'un insecticide (perméthrine) dans 90% des habitations étudiées ; des données analogues ne sont pas disponibles en France. Mais comme l'a si justement dit André Rico, président d'honneur de la Commission d'étude de la toxicité des pesticides en France : "Ce n'est pas à nous de prendre des décisions par rapport à ceux qui vont naître ; les générations futures se démerderont comme tout le monde."

Pour plus d'infos sur ces questions de pesticides, consultez notamment le site du MDRGF (Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures) et les livres de François Veillerette et Fabrice Nicolino. Et pour des solutions propres pour les puces et les tiques de votre chat, il y a les tire-tiques, et un bouquin sur le sujet chez Terre Vivante (mais le traitement naturel est un shampoing, bon courage !).

Gaël Delacour



Bras de fer avec la Safer

Déjà 4 ans que Marie-Claire et Florent Chastel tentent de s'installer sur le plateau de Millevaches pour y développer leur activité pastorale. Malgré de nombreux soutiens et un moral en acier, leur parcours est semé d'embûches administratives. Interview avec un couple de combattants !

IPNS : Fin 2011, la Safer (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) a refusé votre dossier pour l'acquisition de la ferme du Bois Lacombe à Peyrat Le Château. Il y a une semaine, elle vous a également refusé la préemption de la ferme de Longechaud. Comment vous sentez-vous ?

Marie-Claire : Ce n'est pas vraiment une surprise mais on le vit mal quand même. Officiellement la région s'est engagée pour soutenir les circuits courts en demandant à la Safer de préempter des terres pour les producteurs comme nous (voir encadré). Ce refus montre qu'il y a un fossé entre le discours officiel de "Limousin Terre d'accueil" et la réalité des décisions politiques. La région ne soutient pas vraiment les installations en circuit court. Quand on parle de notre projet, tout le monde est d'accord pour nous soutenir. Mais quand une opportunité concrète se présente, il y a toujours des barrières. Pour Longechaud, la Safer nous a expliqué que l'acquéreur initial souhaite étendre sa propre exploitation pour y installer son fils. Mais ce fils n'a que 15 ans !

Florent : Nous on voulait s'installer avec d'autres jeunes agriculteurs. Avec 60 hectares, on pouvait installer 2 fermes complémentaires et 4 emplois en tout.

Par contre nous n'avons aucune prairie pour les vaches laitières ni pour le foin.

Du coup on est obligé d'acheter le foin et nos frais ont explosé depuis 2 ans, parce que la sécheresse a entraîné de la spéculation. Nous l'avons payé cette année 275 euros la tonne. Et comme on a peu de terres déclarées, on a peu d'aides, pas de terre, pas de statut, pas de primes...

IPNS : Vous voulez simplement être propriétaires pour toucher des aides ?

MC : Non. Nous préférerions être locataires car pour tout dire nous voyons la propriété comme l'origine de bien des problèmes. Mais pour exister, avoir un statut, déclarer des terres à la PAC ou être crédibles aux yeux des institutions agricoles dans la présentation d'un projet d'installation, les accords oraux de pâturage ne suffisent pas, il faut des baux ou être propriétaire.

Ne pas avoir de "véritable" siège d'exploitation et toujours dépendre des autres, ça nous rend vulnérables. Nous ne sommes jamais chez nous, nous devons toujours nous justifier et faire nos preuves pour pouvoir espérer pâturer l'année suivante. Pour beaucoup on est un peu comme des "squatteurs", car nous pratiquons l'itinérance dans nos pâturages. Pourtant on travaille avec le CREN Limousin (Conservatoire régional des espaces naturels), on



trouver des parcours pour les troupeaux. Les pâturages sont de plus en plus morcelés. Le problème c'est que pour un propriétaire terrien, il est plus facile de planter des arbres. C'est moins de soucis que d'installer un fermier !

IPNS : Donc vous voudriez qu'on réduise les zones forestières ?

F : Non, on n'est pas contre la forêt. On demande juste une approche concertée du territoire. Que les propriétaires et les bergers puissent discuter ensemble avant de planter. Par exemple dans certains cas, il vaut mieux ne pas boiser

“ il ne faut pas laisser passer sous silence les pratiques de la Safer ”

une parcelle pour laisser un passage aux troupeaux. En retour, ces troupeaux entretiendront les landes aux alentours.

IPNS : Et maintenant, ou en êtes-vous ?

F : La situation paraît bloquée. D'un côté on nous dit qu'il faut plus de production locale et bio. De l'autre c'est toujours les gros exploitants qui ont la terre, tout simplement parce que ce sont eux qui votent à la Safer.

MC : Les gens ne voient pas à quel point c'est difficile de s'installer quand on est en dehors des transmissions familiales. Au niveau institutionnel, personne ne veut comprendre notre urgence ! Encore un été sans foin et on ne sera obligé d'arrêter et/ou de partir.

IPNS : Mais vous avez des soutiens ?

MC : Heureusement, on a des clients, des amis et une vraie reconnaissance de notre travail. On a aussi eu des soutiens financiers qui nous ont permis d'acheter à temps le foin de cet hiver. La foncière Terre de Liens a soutenu le projet de la ferme du Bois Lacombe et suit notre recherche de terrain et nos avancées. Et nous poursuivons notre travail en partenariat avec le CREN.

IPNS : Aujourd'hui comment pouvez-vous nous aider ?

F : Pour nous, je sais pas trop ce qui peut nous aider. On a du mal à avoir l'info sur les terres disponibles. Les exploitants sans repreneur ne croient plus en l'installation et préfèrent voir leur ferme partir à l'agrandissement plutôt que d'y installer quelqu'un, c'est plus rapide et ça fait

moins d'histoire.

MC : L'expérience qu'on a vécue, on est prêts à la mutualiser. Comment se battre au niveau administratif, comment s'y prendre pour faire les recours, etc.

F : C'est aussi pour ça qu'on est allé jusqu'au bout. Parce qu'il ne faut pas laisser sous silence

les pratiques de la Safer. Leur force c'est le silence. Parler de tout ça c'est déjà beaucoup. Il faut s'intéresser aux producteurs locaux, à leurs conditions de travail et de vie. Où est produite notre nourriture et dans quelles conditions ? Car à coup d'agrandissement c'est la paysannerie qu'on étouffe.

Entretien réalisé par Damien Clochard.

Comment la Safer "stocke" le foncier

Depuis 2004, une convention entre la Safer Marche Limousin et la Région Limousin permet la préemption de terres agricoles par la Safer sur une durée maximale de 5 ans. La région prend en charge l'acquisition des terres, tandis que la Safer assure à ses frais la gestion temporaire de l'exploitation. Le dispositif est censé "encourager l'installation de jeunes agriculteurs, notamment hors cadre familial". Dans la pratique, ce mécanisme renforce la position dominante de la Safer et la prévalence des népotismes locaux.



Mais la Safer n'est pas intéressée par les petits agriculteurs. A fortiori s'ils ne sont pas "du pays".

IPNS : D'où venez-vous ?

F : On a commencé dans le Sud-Est, dans les Alpes. Mais là-bas c'est un territoire difficile. Il y a une très grosse pression de la part des gros éleveurs. C'est un entre-soi quasiment mafieux.

IPNS : Et comment êtes-vous arrivés sur le plateau de Millevaches ?

MC : C'est un peu par hasard. On recherchait un territoire vivant, avec des projets alternatifs et une certaine qualité de vie. On voulait un lieu accueillant pour élever nos enfants.

F : On est arrivé ici et on a trouvé des friches, des zones délaissées pour nos bêtes, on y a fait ce qu'on aime faire, ce qu'on a appris, du sylvo-pastoralisme.

IPNS : Aujourd'hui vous avez combien d'animaux ?

F : Actuellement on a une soixantaine de brebis, cinq vaches laitières et une quarantaine de chèvres.

Pour l'été ce n'est pas un problème nous avons largement assez de pâturages, des landes sèches et tourbières essentiellement, sur lesquelles nous avons fini, parce que ça n'intéresse personne, par obtenir quelques locations nous permettant d'accéder à un statut après trois ans depuis la création du cheptel.

cherche des zones de pâturage sur le plan cadastral, on contacte les propriétaires... On n'a jamais eu aucun refus, aucun retrait.

IPNS : Et comment voyez-vous l'avancée progressive de la forêt sur le plateau ?

F : La forêt prend une place énorme ! En quelques décennies, la forêt est passée de 12% à 45% du territoire. Pendant ce temps, la proportion de tourbières et prairies n'a presque pas changé, donc la forêt avance surtout sur les zones de landes sèches. Aujourd'hui, il est très difficile de



L'eau du plateau dans tous ses états !

Après une sécheresse marquée jusqu'en novembre (voir article de décembre 2011, p.16 du n°37 d'IPNS), un mois de décembre 2011 bien arrosé (cf. tableau infra) et de fortes crues de toutes les rivières du plateau avec un pic de crue significatif le 16 décembre, la question du niveau actuel de la ressource en eau revient fréquemment dans les discussions. Retour à la normale ou déficit persistant ?

Des pluies encore insuffisantes

Où en est-on donc véritablement en ce début de mars, alors qu'une partie de l'hiver est déjà derrière nous et que la survenue de quelques beaux jours soulignent déjà l'éventualité d'un nouveau printemps précoce et sec ? Les fortes pluies arrivées bien tardivement par rapport à d'habitude, auront eu pour conséquence de ré-imbiber complètement les sols jusqu'à saturation. Ce faisant, une part des réserves souterraines et superficielles auront ainsi pu se reconstituer. Une part seulement, car le déficit annuel de précipitation ayant été très important, ce sont plusieurs mois de pluie intense en période hors sève, qui sont nécessaires à la recharge complète du complexe hydrogéologique (sols aquifères, zones humides, ruisseaux, cours d'eau) avec en particulier le remplissage des alvéoles granitiques où reposent les grandes tourbières du plateau de Millevaches. Ce sont ces alvéoles tourbeuses qui contribuent probablement pour une bonne part au soutien naturel des débits d'étiage des ruisseaux et cours d'eau de nos hauts bassins. Les failles profondes dans le granite y contribuent aussi, celles qui font que certaines sources ou captages ne tarissent pas. Ces failles ont notamment besoin d'un ennoyage conséquent et durable pour être saturées.

28% de débit moyen fin février

L'assèchement du système ayant été poussé assez loin lors de la saison végétative précédente, il n'est pas évident, si la fin de l'hiver et le printemps prochain demeurent secs, que les réserves soient véritable-

ment reconstituées. Un bon indice à cela est donné par le débit actuel des cours d'eau. La synthèse des données de débits des stations automatiques de dix cours d'eau du plateau donnait mi octobre dernier une moyenne à 12% du débit moyen* d'octobre. Le même pointage réalisé après le dégel, fin février 2012, pour 7 de ces cours d'eau (trois stations de mesures étant momentanément hors service) donne une moyenne de 28% du débit moyen de février, ce qui reste très faible. Même si les sols demeurent gelés en profondeur et que toute l'eau du sol n'est pas encore disponible pour arriver dans les cours d'eau, on peut penser qu'un déficit assez marqué subsiste, au moins supérieur à 50%, lié à une recharge insuffisante des sols et zones d'accumulations superficielles ou souterraines.

Baisse tendancielle des pluies

Et ceci n'est en fait pas vraiment étonnant puisqu'en année normale, pour les localités situées au cœur du plateau, aucun mois ne cumule en théorie moins de 80 mm de précipitations. Or rien que sur les quatre derniers mois, trois d'entre eux sont en dessous de ce

niveau et viennent s'ajouter à la mauvaise série de 2011. Ces données climatiques locales 2011-2012 vont dans le sens de ce qui est attendu et observé avec les changements climatiques mondiaux : une baisse tendancielle du régime des précipitations mais surtout un changement marqué dans la répartition des pluies sur l'année avec de forts déficits à un moment auxquels succèdent de forts excès. Alors 2012, encore une année sèche ? C'est fort possible, affaire à suivre. En attendant, anticipons dès maintenant cette hypothèse néfaste éventuelle. A tous niveaux, individuels et collectifs, les solutions existent et sont nombreuses à court terme comme à long terme.

Vincent Magnet

* Débit moyen : débit calculé correspondant aux débits moyens mensuels sur plus de 50 ans.

Synthèse des précipitations en mm au Montfranc (station MERA, altitude : 810 m, source Limair)

Mois relevé	novembre 2011	décembre 2011	janvier 2012	février 2012	Cumul sur 4 mois
Précipitations (mm)	5,6	242,5	71,2	14,2	333,8
Rapport à la normale	très inférieur	largement supérieur	inférieur	très inférieur	largement inférieur

Bloc notes Bloc notes Bloc notes Bloc notes Bloc note

3èmes Rencontres Art & Écologie

La troisième édition des Rencontres Art & Écologie se déroulera le week-end des 7 et 8 avril (week-end de Pâques) à La Pommerie (commune de Saint-Setiers). Organisées par l'association Appelboom, en partenariat avec l'association Dehors et les Editions MF, ces rencontres porteront plus précisément sur la perception des territoires par les hommes mais également par les autres entités, animales, végétales, minérales et immatérielles qui les peuplent. Les intervenants (anthropologues, philosophes, agriculteur, critique d'art et artistes) aborderont la notion de territoire en allant au delà de la vision anthropocentrique et en cherchant à dépasser la distinction humain / non humain. Entre autres artistes et intervenants seront présents : Till Roeskens, Dominique Juhé-Beaulaton, François Martig, Bertrand Ogilvie, Sophie Gosselin, David Gé Bartoli et le collectif RYBN... Ces rencontres seront suivies d'un workshop d'une semaine à destination des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Art de Limoges et de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.

Plus d'informations
www.lapommerie.org

Une nouvelle directrice au centre d'art de Vassivière

C'est Marianne Lanavère qui a pris la direction du Centre d'art et du paysage de Vassivière depuis le début du mois de mars. Âgée de 37 ans, elle dirigeait depuis 2005 La Galerie, Centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) où elle a mis en place une vingtaine d'expositions personnelles et collectives marquées par les questions de la perception, du paysage, du processus créatif et de l'abstraction.



Centre d'art et du paysage - Île de Vassivière

Intitulé "Champ d'expériences", le projet qu'elle a présenté pour appuyer sa candidature a convaincu la Drac Limousin et la Région, principaux financeurs du Centre d'art. Dans un communiqué, on nous explique que son projet pour Vassivière "est fondé sur les dimensions particulières de ce centre d'art et s'appuie sur une double approche de l'art et du paysage en tant que champs d'expérience possibles. La programmation proposée se déploiera selon des rythmes distincts, permettant d'articuler l'échelle locale à l'échelle internationale dans une volonté de cohérence entre expositions, commandes d'œuvres, résidences, éditions, actions culturelles et actions éducatives. La programmation de Marianne Lanavère débutera cet été par une grande exposition collective qui annoncera la future programmation tout en s'inscrivant dans l'histoire des directeurs précédents. Placée sous le signe de l'ouverture au territoire, elle fera preuve d'une attention particulière pour la création en Limousin, en ouvrant le centre aux artistes, associations et structures régionales, tout en restant résolument internationale."

Bienvenue donc à Marianne Lanavère !

La Vache qui...

Depuis un an c'est un nouveau venu dans la presse alternative limousine. Sous-titré "Journal limousin de contre-information à prix libre", La Vache qui... a sorti en janvier son quatrième numéro, en large partie consacré au nucléaire. Le canard se définit comme "la vache qui préfère le trèfle des Prévert au foin OGM, qui choisit la compagnie des moutons noirs plutôt que celle de ses congénères en troupeau, la vache insoumise qui refuse de rentrer dans l'arène, la vache qui... préfère l'avenir radieux plutôt qu'irradié, prend le taureau par les cornes et ne fait des petits que lorsqu'elle en a envie."

Contact :
journal.lavachequi@gmail.com
La Vache qui... c/o Undersounds, 6 rue de Gorre, 87 000 Limoges.

Guerre des tracts à Bourgneuf

Sous le titre nauséabond "Touche pas à ma France, Bourgneuf ne nous appartient plus !" un tract anonyme a été distribué de nuit dans les boîtes aux

lettres de la petite ville creusoise. On peut y lire notamment : "Notre petite ville est appelée par certaines communes limitrophes de la Creuse, de la Haute-Vienne... Turkaneuf ou même Istambul (...) Devons-nous assister, impassibles, au déclin de nos valeurs, de notre culture, de notre religion, de notre vie quotidienne ? Devons-nous céder notre place à la "communauté turque" ?" Suit une longue litanie de reproches aux habitants turcs de la commune et une attaque en règle contre des élus locaux jugés trop complaisants : "Devons-nous accepter que la politique appliquée par nos élus, laisse entrer dans le conseil municipal des hommes de leur communauté, afin qu'ils puissent dans un avenir prochain nous diriger ?"

Face à ce déversement de fiel, un certain nombre de personnes ont riposté en distribuant à visage découvert dans les rues de Bourgneuf le mercredi 29 février un tract intitulé : "Nous sommes tous d'ici et d'ailleurs" dans lequel on peut lire : "Au lieu de chercher des boucs émissaires, il nous faut identifier les véritables raisons de la crise que nous traversons aujourd'hui. (...) Nous ne tolérerons pas que des "Français" vigilants, qu'ils soient nos voisins ou pas, mettent en place un système de stigmatisation et de délation." Une des personnes présentes ce jour-là témoigne : "Nous avons distribué 700 tracts sur le marché de Bourgneuf. Les gens étaient très accueillants (sauf un qui m'a dit sous le couvert du secret qu'il était l'un des signataires anonymes de la lettre...) et nous avions à peine besoin d'expliquer pourquoi nous étions là. Chacun voulait faire connaître son indignation face à cette lettre et était heureux de notre riposte afin de clore positivement cette histoire."

"J'ai découvert des gens qui ont eu le courage de leurs idées"

Entretien avec Jimmy Leipold

En 1978 était tourné sur le plateau, autour de Faux-la-Montagne, un film intitulé "Les nouveaux ruraux". 33 ans plus tard, le réalisateur Jimmy Leipold est revenu sur les lieux de ce tournage, pour retrouver les protagonistes de ce film, quelques néo-ruraux, qui, 30 ans plus tard, vivent toujours sur le coin. Il nous explique ici son projet dont on pourra voir le résultat le 9 mai prochain sur France 3 Limousin, sous le titre : "Destins d'ici : les aventuriers du plateau".

Comment a été découvert le film tourné en 1978 ?

Je suis réalisateur depuis 15 ans et j'ai découvert le film "Les nouveaux ruraux" grâce à Agnès Zerwetz, chef de projet audiovisuel au CNDP, qui a une connaissance approfondie des archives audiovisuelles de l'Éducation Nationale. Ayant moi-même travaillé au CNDP, je connaissais ce fonds. L'idée de départ était de revenir sur les lieux précis des films tournés par le CNDP dans les campagnes françaises au cours des années 1960-1970, d'en retrouver les principaux protagonistes et de répondre à un certain nombre de questions : que sont-ils devenus ? Sont-ils toujours sur place ou partis ailleurs ? S'ils sont partis, qui les a remplacés ? Ces hommes, ces femmes, ces paysages, ces villes, ces campagnes, comment et pourquoi ont-ils changés ? Les rêves des jeunes des années 1960-1970 se sont-ils concrétisés ? Nous voulions ainsi retracer l'évolution d'une région depuis 30 ou 40 ans à travers les destins de plusieurs personnes, en mêlant les témoignages des archives et les propos actuels, les images d'hier et celles d'aujourd'hui.

Ces thèmes m'intéressaient et j'avais déjà réalisé un certain nombre de films à l'étranger dans lesquels le retour sur le passé (pour mieux comprendre le présent) était omniprésent. J'ai fait des études d'histoire, ceci explique sans doute cela ! Par ailleurs, je suis né en 1968 et j'ai toujours gardé une sorte de nostalgie un peu naïve de cette époque où tout semblait possible. Retrouver quelques uns de ceux qui avaient participé ou prolongé le mouvement contestataire de mai 68, à leur manière, était forcément passionnant pour moi.

Comment s'est passé le retour, ici, sur le plateau ?

La recherche des personnes filmées s'est faite à partir des notes de production de l'époque puis,

grâce aux noms des intervenants, via une enquête "classique" : pages jaunes, Google et coups de fil ! De là, nous sommes partis en repérages et nous avons rencontré la plupart des intervenants du film de 1978. L'accueil a toujours été chaleureux mais l'idée d'être filmé et de revenir sur son propre passé n'était pas forcément perçue comme une partie de plaisir ! Certains avaient tourné la page et ne comprenaient pas du tout l'intérêt de cette démarche. Heureusement pour moi, la plupart ont accepté de jouer le jeu et même de se livrer avec sincérité et émotion.

Venez-vous avec une idée précise de ce que vous alliez trouver ?

Concernant les personnes, je ne venais pas avec une idée précise (ce qui peut d'ailleurs être perturbant pour la personne qui va être filmée !) mais, au fond de moi, et ce film m'y incitait, j'ai sans doute trébuché une vision un peu « romantique » du soixante-huitard qui part élever des chèvres sur le plateau de Millevaches, la révolution chevillée au corps ! Évidemment, dans la réalité, ce n'est pas tout à fait ça... J'ai découvert des gens qui ont eu le courage de leurs idées, certes, mais surtout, le courage de se remettre en question, de s'adapter et de faire des compromis pour durer, sans pour autant renier leurs idées... Ils sont toujours très investis dans la vie locale, profondément attachés à leur territoire et désireux de préserver une vie satisfaisante d'un point de vue humain.

Je ne connaissais pas beaucoup le plateau de Millevaches. J'y étais passé une fois et j'avais beaucoup aimé les paysages, les villages, le côté "sauvage" mais ça s'arrêtait là. J'ai découvert une région étonnamment dynamique, avec un nombre insensé de projets, d'associations et de réseaux.

Quel est le sujet précis du film que vous venez de réaliser ?

Le sujet du film d'aujourd'hui est le retour sur le parcours d'un petit groupe de personnes venu s'installer à Faux-la-Montagne dans les années 1970. On y découvre des personnes que l'on prend plus ou moins pour des hippies et qui cherchent tant bien que mal à se construire une vie satisfaisante, loin des schémas préconçus de l'époque.

Je pense qu'il y a toujours autant de jeunes qui cherchent à se soustraire aux normes de la société et à redevenir maître de leur vie mais le contexte n'est plus du tout le même. Il y avait une forme d'insouciance dans les années 1970 qui n'existe plus aujourd'hui ce qui, à mon sens, n'incite pas à la prise de risques. Il faut désormais que les projets soient plus construits, plus solides. Ou alors plus radicaux !

Je regrette un peu cette époque où, comme me le raconte un de mes intervenants, le droit à l'erreur était encore possible, où on se lançait dans l'aventure sans trop se poser de questions, quitte à changer de voie quelques mois plus tard. Malgré tout, il y a eu une sorte de passage de relais, et je suis ravi de voir qu'il existe toujours beaucoup de personnes qui tentent des choses sur le plateau. Cela donne l'impression que ce territoire est spécial, qu'il y règne encore une forme de liberté tout à fait réjouissante.

Quand et où pourra-t-on voir le film ?

Il sera diffusé sur France 3 Limousin. La première diffusion est prévue le 9 mai 2012. Ça devrait être le premier film d'une collection intitulée "destins d'ici".

En savoir plus sur le réalisateur : www.jimleipold.fr



Mike Evans



Marie-Catherine et Dany Astié



Jean-Jacques Peyrissaguet



1978

François Chatoux

2011



Chez Marie-Catherine et Dany Astié, Mercier-Ferrier, 1978